# ECHO DE BOUVERANS

JANVIER 2014

# SOMMAIRE

1 - Le mot de Catherine MARMIER

2 - Roger VALION

3 - 90 ans de Madame Solange LHOMME

4 - Dans les coulisses du club de l'amitié des Vérons Cendrés

5 - Section de marche du sein du Club

6 - Association : les Bambinos

7 - CFD Bilan 2013

8 - Urbanisme

9 - Projet de passerelle sur le Drugeon

10 - Du côté de l'Ecole

11 - Ecole Intercommunale

12 - Mémoire du village : La Maison Bressand

13 - Mémoire de Bouverans : La Guerre de 1914 - 1918

14 - Elections Municipales

15 - Fiscalité

16 - Assainissement

17 - Ligue contre le cancer

18 - Le Don du Sang

19 - Un peu de Civisme

20 - Covoiturez pour aller travailler

21 - Chronique du Pays d'autrefois

22 - Amusons nous

23 - Etat Civil

24 - Remerciements

Remerciements aux personnes qui participent à l'élaboration de l'écho, Dominique et Jean Létondal, Pauline Hunot et les personnes qui consacrent du temps pour écrire des articles et les illustrer.

# Le mot de Catherine MARMIER

Pour la dernière fois durant le mandat 2008-2014, l'équipe municipale se joint à moi pour vous présenter nos meilleurs vœux.
Que cette nouvelle année vous garde en bonne santé. Nous vous souhaitons également beaucoup de bonheur sur le plan personnel, familial et professionnel.

En 2013, nous avons vécu douloureusement la disparition de trois personnalités, Messieurs Patrick DUPASQUIER, Roger VALION et Gabriel VUILLAUME. Patrick, professionnel de la ferblanterie, nous laisse comme héritage, entre autre, les gargouilles de la Chapelle Notre Dame du Lac. Roger, homme de CŒUR, a donné sa vie aux autres. Omniprésent à la commune durant 4 mandats, il s'occupait jusqu'à son décès de l'église et de son bon fonctionnement sans oublier son aide au sein de l'ADMR (L'aide à domicile en milieu rural), quête pour la ligue contre le cancer et ses services au moment de la préparation de notre fête du 15 août et les manifestations d'anciens combattants. Gabriel, ancien combattant, était un homme discret mais très cultivé.
Durant cette année, 5 enfants ont vu le jour dans notre commune et un mariage a été célébré.

Le 18 février, le conseil municipal s'est rendu à l'Assemblée Nationale pour visiter l'hémicycle et rencontrer Madame la Députée Annie GENEVARD.

Monsieur Mickaël NEUMANN a décidé avec sa famille de quitter BOUVERANS pour aménager à Neuvic sur l'Isle à compter de septembre 2013. Il a démissionné de sa fonction de conseiller municipal.

Monsieur Loïc PAULIN a quitté son poste d'employé communal fin août et il est depuis remplacé par Mr Jonathan PINTE qui exerce cette activité à mi-temps. Nous remercions Mickaël et Loïc pour le travail fourni au sein de notre village.

Cette année, Bouverans a organisé la soirée du 14 juillet. Les associations du village ont œuvré pour la réussite de cette fête. Il est à noter que la communauté de communes Frasne-Drugeon alloue tous les ans 3500$^{e}$ pour les feux d'artifice.
Le 15 août a donné lieu à une belle fête pour tous les Vairons. Essayons de reconduire ce beau moment en 2014 mais pour cela, il faudra que chacun se mobilise le plus rapidement possible.

Le 26 octobre, la municipalité a fêté les 90 ans de madame LHOMME Solange. Nous lui souhaitons encore des moments heureux avec sa famille et ses amis.

L'année 2013 a vu les réalisations suivantes :

- Enlèvement des thuyas le long des jardins de la mairie
- Escaliers refaits devant les appartements de l'école.
- Des toilettes ont été créées à la mairie
- Achat d'une balayeuse
- Remplacement du photocopieur
- Continuité de la signalisation routière du village
- La commune a effectué le renforcement des réseaux d'eau et d'assainissement ainsi que l'extension de l'éclairage public rue du Luciau suite à un certificat d'urbanisme de M. DEFRASNE André pour la création de 3 nouvelles habitations.
- Commencement des travaux de réaménagement du Drugeon ordonnés par la Communauté de Communes et suivis principalement par M. Jean-Noël RESCH.

Pour 2014, divers travaux sont envisagés : la réfection des murs d'enceinte de l'église et du cimetière, réfection du chemin du creux de l'enfer, réfection de la passerelle sur le Drugeon… Achat éventuel d'une déneigeuse, remplacement du matériel informatique.

Il est prévu l'éclairage public rue du Coin des Petits, chemin en Croin et terrain de pétanque. Les lampadaires de récupération de la Grande rue seront remis en service vers la ferme de l'élevage LAFFLY.

Bien Cordialement,
**Catherine MARMIER**

# ROGER VALION
# Samedi 27 avril 2013

Roger, tu es élu au conseil municipal en **1971**. Tu prends la suite de ton papa Louis qui était le maire du village.

Durant ce mandat, tu prends la responsabilité, avec tes collègues élus, des bâtiments et des pâturages. Tu t'impliques également dans les transports scolaires, les écoles et aussi le CEG de Frasne. Une importante commission qui te passionne est la création du SIVOM de Frasne (regroupement des communes).

**En 1977**, un second mandat t'attend, tu t'occupes en particulier des bois, pâturages, bâtiments et SIVOM : la routine pour toi. Les bâtiments te prennent un peu plus de ton temps à cause de la construction de la salle polyvalente.
Le cimetière est aménagé.
La construction de la maternelle et la création du RPI (regroupement pédagogique intercommunal) te mobilisent.

**En 1983**, un 3ème mandat arrive, celui-ci tu le feras en tant que 1er adjoint.
Tu demeures toujours attentif dans tes commissions auxquelles viennent s'ajouter de nouvelles : syndicat des marais du Drugeon, réseaux eau et assainissement.
Le logement de l'instituteur est aménagé et 2 logements sont créés dans l'ancienne cure (aujourd'hui la mairie)

**1989** : ce 4ème mandat, nous le faisons ensemble. Tu étais très soucieux de me transmettre ton savoir et ta sagesse dans tes commissions fétiches.

Ce mandat restera dans ma mémoire. J'ai beaucoup appris avec toi à mes côtés.
Les travaux du vieux pont sont réalisés ainsi que l'aménagement du plateau sportif.
Les vitraux de l'église et de la Chapelle du Lac sont restaurés.

**1995** : tu laisses la place à ton fils Cyril qui est actuellement notre 2ème adjoint.

Dans tout le village, ta silhouette, ta bonne humeur vont nous manquer.

Tu t'occupais de la fromagerie, des anciens combattants, de coordonner les manifestations à l'église, de faire sonner les cloches lors d'un décès… Tu veillais à la bonne santé de celles-ci ainsi qu'à celle de l'orgue paroissial. Tu participais à l'organisation des cérémonies au monument aux morts.

Ton action au CCAS au sein de la commune t'a conduit tout naturellement à l'ADMR où tu étais responsable du portage des repas à domicile pour les personnes qui le demandaient.

Tous les jours nous allons découvrir ce que tu faisais et nous dirons :

**« Ca, c'était Roger qui s'en occupait ! »**

Je n'ai pas assez de temps pour retracer toutes les actions que tu menais au sein et pour notre communauté mais, comme tu savais si bien le dire :

**« Oh sapristi !comme tu vas nous manquer Roger »**

Discours de
**Christine DEFRASNE**
pour les obsèques de
**Mr VALION Roger**

**90 ans de Madame Solange LHOMME le 26 octobre 2013**

# Solange

Je voudrais tout d'abord vous dire la joie que j'ai de me trouver ici aujourd'hui pour vous souhaiter un bon anniversaire.

C'est une profonde admiration qui nous habite tous ici présents. En effet, vous avez réussi à atteindre 90 ans malgré toutes les difficultés de l'existence. Durant toute cette vie, presque un siècle, vous avez connu beaucoup d'évolution que ce soit dans la vie quotidienne, le travail ou dans les mentalités. Quelle richesse et quel savoir vous avez !

Solange, vous avez traversé ces années avec un dynamisme, un entrain et une vivacité d'esprit qui force le respect.

Née le 26 octobre 1923, vous êtes l'aînée d'une famille de 7 enfants, et dès votre plus jeune âge, vous travaillez dur sur la ferme familiale.

Le 8 avril 1947, vous épousez Marcel, avec qui vous aurez 5 enfants (Elisabeth, Christine, Martine, Patricia et Didier), qui, à leur tour vous permettent de profiter de 11 petits enfants, qui agrandissent eux-mêmes la famille de 15 arrières petits enfants (bientôt 16).

Après avoir élevé vos enfants, vous travaillez à LA RIVIERE comme saisonnière aux escargots, puis vous suivez Marcel à PONTARLIER chez DELACROIX.

Votre mari étant malade, vous décidez, contre l'avis de votre patron, de prendre prématurément votre retraite pour prendre soin de lui jusqu'à son décès le 19 octobre 1989.

Les ennuis de santé ne vous ont pas épargnée : problème de thyroïde, mal de dos… et j'en passe, mais vous avez toujours su garder le moral et la même vitalité pour avancer dans la vie.

Toujours active, que ce soit dans la pratique du tricot, les mots croisés, la marche, vous participez aux rendez-vous du club du 3ème âge, où les parties de cartes acharnées devenaient de vraies batailles ! Je me suis laissé dire que vous n'aimiez pas perdre, c'est ce qui vous a certainement permis de rebondir dans les moments difficiles.

Depuis quelques années vos problèmes de vue vous empêchent de vous évader par la lecture. Qu'importe ! le lecteur CD devient votre partenaire pour continuer à vous distraire.

Solange, au fil des ans, l'expérience vous a permis d'acquérir une qualité rare : la sagesse.

En effet, les tâches de la vie quotidienne devenant plus lourdes, vous prenez la décision de rejoindre la maison de retraite de FRASNE en septembre 2012 pour que les jours s'écoulent plus sereinement.

Au nom des habitants et de la municipalité de BOUVERANS, je vous souhaite une nouvelle fois un bon anniversaire et encore de belles années paisibles.

Profitez de cette journée pour vous faire choyer, entourée de votre famille, vous l'avez bien mérité après une vie si bien remplie. Laissez-vous tenter par un petit verre de vin (je sais que vous l'appréciez).

Encore félicitations et bonne journée à toute la famille.

Discours de Monsieur Cyril VALION

# Dans les coulisses du club de l'amitié des Vérons cendrés

Club amitié des Vérons ; **les actions 2013 :** Contrairement à ce que chacun peut penser, les animations au club, ne se limitent pas aux jeux de cartes du mardi, au scrabble en salle, et aux gueuletons multiples. Bien que l'image reflète un peu la réalité, il n'en reste pas moins que certains membres s'obligent à transpirer tant pour les marches découvertes, que pour les coups de mains ô combien souhaités aux activités du village. L'année 2013 a été marquée spécialement, par la disparition de notre regretté Roger, que l'on rencontrait toujours le premier, volontaire à toutes les entreprises de bénévolat, et qui savait nous booster lorsqu'il le fallait. Aujourd'hui, on mesure combien sa présence était précieuse partout, que ce soit dans les quartiers ou à l'église. Merci Roger pour ton dévouement, ton soutien et ton optimisme permanent. Tu as retrouvé notre ami Claude, parti 6 mois seulement plus tôt. Les actions du club, se sont ressenties en 2013, pour deux manifestations phare. Le 14 juillet, sur le pas de tir des feux d'artifices et surtout au 15 août, où bon nombre d'anciens ont prêtés main forte à la préparation, aux divers nettoyages (bal, place des Vérons, salle des fêtes) ainsi qu'aux démontages des structures, nécessaires aux festivités du 15 août. Merci aux nombreux bénévoles, qui se sont associés pour le bon déroulement de notre incontournable fête du village. **Les animations :** Elles n'ont pas été à la hauteur de ce que nous pouvions en espérer. Le repas choucroute, remplacé pour innover par une « poule au riz » et qui devait avoir lieu le 17 février a été annulé, fautes d'inscriptions. Reporté au 27 octobre, et annulé de nouveau. Devons-nous nous interroger, afin de savoir si le choix du menu est à l'origine de la défection des participants habituels ? Le mercredi 25 septembre, une quinzaine parmi nous, a visité la pastorale de Bonnevaux. Quelques irréductibles s'y sont rendus à pied, par le Mont-Durand. Jean-Paul Longchamp, maître des lieux, a su nous entraîner quelques 150 années plus tôt, et chacun de nous, en a été émerveillé. Nous ne saurons jamais assez, conseiller à tous, cette magnifique et instructive visite et les commentaires qui vont avec. Après un repas pris en commun, c'est une trentaine de personnes qui

auront pu visiter la scierie CHAUVIN de Mignovillard et s'émerveiller devant la technicité et l'ampleur de ce chantier. Le groupe a été dirigé par le patron lui-même. Un grand merci à M.Chauvin !! Le repas de fin d'année, nous a donné l'occasion, de fêter à notre tour, les quatres vingt dis automnes de notre amie Solange. Notre nonagénaire méritait bien un remerciement pour avoir été au sein du club du 3ème Age de l'époque, assesseur puis trésorière du 5 février 1986 au 7 février 1995. **Les projets 2014** : L'assemblée générale, du 19 décembre dernier, nous a apporté une petite bouffée de jeunesse !!! en effet, après le retrait demandé de Roger du « coin des petits » et le remplacement de Claude du « clos Jacquenet », deux têtes nouvelles : Christine du coin leussus et Jean-Pierre du mont d'aussin. Ainsi, tous les quartiers sont représentés. Les élections ont dont parlé : Président Vuillaume Michel, vice-président Rémy Débois, secrétaire Riquet Defrasne, trésorier Danielle Valion, assesseurs : Cécile Defrasne, Jocelyne Laffly, Chantal Parnet, Christine Defrasne, et Jean-Pierre Zonca. La première réunion de l'année, du vendredi 10 janvier, a été en partie réservée aux projets de l'année. Laissant aux représentants habituels (Riquet, Daniel, Bernadette, Chantal, Daniel etc …) le soin de l'organisation des sorties pédestres. Chantal, pour l'organisation des rencontres Scrabbles. Nous avons retenu le dimanche 2 mars, pour un ultime essai du repas choucroute, nous associant si possible, avec un autre club (en pourparler). Fin juin, ou courant Juillet, une sortie de deux jours à Verdun, pour les manifestations devant marquer le 100éme anniversaire de la grande guerre. Une sortie en automne sur un jour, en voiture perso, dans l'Ain ou le Jura (a définir)

**Conclusion** : Amis retraités, vous qui ne nous avez pas encore rejoints, faites-le vite. Vous ne trouverez pas que « des vieux » au sein du club Amitié des Vérons dit Cendrés !!

Le président,
Michel Vuillaume

## *Section marche au sein du club D'amitié des vérons cendrés*

L'année 2013 se terminant, résumons rapidement nos randos du lundi. Nous sommes environ une quinzaine de participants voir plus si nous partons pour l'après-midi et moins si nous marchons toute la journée. Nous aimerions organiser plus de sorties sur une demi-journée, mais cela suppose des itinéraires courts et proches. Toutes propositions seront appréciées.
C'est toujours un réel plaisir de se retrouver, l'ambiance est formidable, les personnes aimant cette activité peuvent se joindre à nous, il n'y a pas de limite d'âge, petits et grands seront les bienvenus
Nous avons eu aussi le plaisir d'accueillir 5 à 6 personnes de la Riviére pour partager avec nous ces moments de découverte et de convivialité,

L'hiver 2012 2013 ayant été particulièrement rigoureux nous avons fait une pause

Le 4 mars nous avons profité de la neige et sommes allés en raquettes dans les bois de Bouverans et la Riviére, bonne ballade.
Le 11mars nous avons repris,
Nous nous sommes rendus aux « Encors », à Bouverans

Je résume la suite des randos
18mars :Sombacour- val des Usiers
25 mars :le Larmont
8 avril :bois de Bouverans (mauvais temps)

15 avril ;les planches en montagne
22avril :Remorey
29avril ;pluie  ballade à Bouverans
6 mai :les Lapiaz Mignovillard
13 mai ;Eternoz
27 mai cascades du Hérisson
3 juin :Ornans
10juin :ferme de Cessey
17 juin :gorges de l'Areuse (suisse)
1 juillet :Ornans

Arrèt des marches pause pour les vacances .Reprise le

2 sept : Sombacour
9sept ;le mont Tendre
23 sept :Fer à cheval
30sept :Dompierre
7 oct :la roche de Hautepierre
21 oct :le Larmont
28 oct :les Echelles de la mort

Nous avons suspendu nos randos à cette date car le temps n'était pas propice
Au printemps 2014 nous nous réunirons pour établir un nouveau calendrier avec tous les marcheurs qui le désirent, les propositions de ballades sont les bienvenues et les nouveaux participants aussi ? A bientôt et au plaisir de se retrouver.

Chantal

# ASSOCIATION LES BAMBINOS

L'association des Bambinos se situe à la Rivière-Drugeon mais elle accueille les enfants de n'importe quel village qui ont entre 2 et 17 ans. Son but principal est d'initier les enfants aux bénévolats en réalisant un spectacle une fois par an et en reversant les bénéfices à une œuvre caritative. Nous avons déjà réalisé plusieurs spectacles et avons pu reverser :

- 500€ à l'IME de Villeneuve d'Amont
- 700€ à l'ADAPEI de Pontarlier (L'Espérel)
- 1000€ aux Restos du Cœur de Pontarlier
- Et en 2012, nous avons pu réaliser le rêve d'une enfant malade dont le pronostic vital est engagé. Cette petite puce est donc allée en week-end à la montagne comme elle nous l'avait demandé. De plus, nous avons versé à M. MAUGIN Nicolas, jeune atteint de la mucoviscidose, la somme de 300€ pour l'aider à réaliser son projet de créer un cd aux profits de l'association Vaincre la Mucoviscidose, et l'association Grégory Lemarchal.

Nous organisons également des après-midis récréatives où nous faisons du bricolage, du travail manuel, des sorties diverses (Cheval, patinoire, cinéma, Europaparck…)

Actuellement, l'association compte une cinquantaine d'enfants pour une trentaine de bénévoles. Le prochain spectacle aura lieu en janvier 2015 au théâtre Bernard Blier.

Les inscriptions sont ouvertes pour adultes et enfants, pour ce, contacter la Présidente Melle HUNOT Pauline au 06.33.02.33.90 ou au 0381492769, par mail à : payou.bambinos@gmail.com ou sur facebook.

Toute l'association vous présente ces meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2014 !!

**HUNOT Pauline**

# CFD - Bilan 2013 / Perspectives 2014

*Les compétences de la CFD sont multiples et les actions nombreuses. L'information sur leur évolution est régulièrement donnée en cours d'année par « le CFD Infos ou La Lettre du Drugeon » et les comptes-rendus des séances sont consultables sur le site Internet www.val-drugeon.org* **et bientôt sur le nouveau site internet de la CFD qui sera mis en ligne : www.frasnedrugeon-cfd.fr**

*Nous retraçons ci-après les grandes lignes des missions 2013 et des perspectives 2014.*

**Compétence « ECONOMIE/AMENAGEMENT DU TERRITOIRE »**

1. **La Zone d'Activités Economiques Intercommunale de Bulle** : après l'obtention des autorisations réglementaires, les travaux ont pu démarrer au printemps 2013. En raison de contraintes techniques et financières, la CFD a choisi de réaliser les travaux sur la totalité de la ZAE. A ce jour, les 2/3 de la surface sont terrassés et les réseaux secs et humides sont en bonne voie d'acheminement. Ainsi, 16 lots seront disponibles à la vente dès l'été 2014 et les 12 restants à l'automne 2014. En ce début 2014, la CFD enregistre une vingtaine de demandes d'implantation, dont 5 sont en bonne voie d'une prochaine concrétisation. Afin d'accompagner les futurs acquéreurs dans leur projet et de veiller à la qualité architecturale et environnementale de la ZAE, un architecte conseil est en cours de recrutement.

2. **Schéma d'Aménagement et de Développement Intercommunal (SADI)** : accompagnée du bureau d'étude Verdi Ingénierie, la CFD mène une étude prospective sur le développement du territoire pour les 10 prochaines années. Après un état des lieux détaillé des aménagements et services existants, les élus s'attachent à définir les orientations et actions prioritaires à mener dans différents domaines : qualité de l'habitat, services à la personne, activités économiques, transports ... Cette démarche volontaire s'inscrit en prévision du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), document d'urbanisme réglementaire et obligatoire, qui va se mettre progressivement en place sur le Pays du Haut-Doubs.

3. **Schéma Directeur Départemental d'Aménagement Numérique** : Adhérente du Syndicat Mixte Doubs Très Haut Débit depuis sa création en 2012 grâce à la volonté du Conseil général, la CFD va bénéficier de la première tranche de travaux pour le raccordement des habitants à la fibre optique et pour la montée en débit dans les communes mal desservies. Les travaux devraient se dérouler en 2014 pour une mise en service en 2015. Des réunions d'information seront organisées.

**Compétence « MILIEUX NATURELS »** ->TRANSFERÉE au SYNDICAT MIXTE des MILIEUX AQUATIQUES du HAUT-DOUBS

1. **Le grand changement avec le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs (SMMAHD)** : depuis le 28 février 2013, la compétence milieux naturels de la CFD a été transférée au Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs, ce qui implique de profondes mutations, après 20 ans d'implication sur le territoire du bassin du Drugeon. Les compétences s'élargissent à un territoire plus grand et donc à d'autres élus (4 Communautés de communes du Haut Doubs avec le concours financier et sous la présidence du Conseil général du Doubs), qui nous l'espérons garderont cette même sensibilité à la préservation environnementale de nos territoires si riches et si fragiles cependant.

2. **Travaux de restauration du Drugeon dans la traversée des villages de Vaux et Chantegrue, Bonnevaux, Bouverans et La Rivière Drugeon :** le dossier lancé en 2007 est arrivé dans la phase de travaux effective. C'est l'entreprise Sethy qui a été retenue pour la réalisation des travaux. La maîtrise d'œuvre a été confiée au cabinet Verdi Ingénierie et une assistance technique a été demandée au bureau d'études Téléos Suisse, qui a conçu le projet. Les aménagements sont terminés sur la commune de Vaux et Chantegrue et entamés à Bonnevaux et Bouverans, mais ont été interrompus par une météo automnale peu clémente. Leur installation se terminera en 2014. Les travaux sont financés à 80 % par l'Union Européenne, l'Agence de l'eau et le Conseil général

du Doubs. Les 20 % restants sont à la charge du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs.

3. **Travaux de réouverture de la Feuillée à Bonnevaux** : pour lutter contre l'enfrichement, le communal sec de la Feuillée a été réouvert dans le cadre des financements du site Espaces naturels Sensibles du Lac de Bouverans-Marais du Varot et mis à disposition de l'agriculteur Fabrice Lonchampt, par ailleurs, la saulaie du marais du Varot, au pied du communal a été réouverte dans le cadre du contrat Natura 2000 de la CFD et sera entretenue par le Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques du Haut-Doubs notamment par recours à de la fauche saisonnière tardive.

4. **Un nouveau projet européen LIFE pour les tourbières** : après des travaux de fermeture de fossés réussis en 2011, la CFD souhaitait passer la vitesse supérieure et déposer un nouveau programme européen ambitieux, permettant une vraie restauration hydraulique de tous les systèmes tourbeux drainés. C'est ce qu'elle a fait avec d'autres partenaires, le Conservatoire d'Espaces Naturels, la Réserve Naturelle de Remoray, le Parc Naturel Régional du haut-Jura et le Syndicat Mixte du Dessoubre. Le dossier européen déposé en juin 2013 a passé les deux premières étapes de sélection et est maintenant dans la phase finale de sélection pour une décision définitive en avril. Ce programme 2014-2019 permettra de finaliser la restauration de principales tourbières du bassin du Drugeon

5. Le dossier de renouvellement d'agrément de la **Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne-Bouverans** a été validé par le Conseil Scientifique Régional du patrimoine naturel en septembre et sera confirmé par la Région en février 2014. La CFD conserve la compétence « tourisme et ouverture au public » sur la Réserve et le SMMAHD a présenté sa candidature de gestionnaire au titre des milieux naturels. La Région décidera courant 2014 du(es) gestionnaire(s) du site de cette nouvelle réserve naturelle. La CFD souhaite conserver une responsabilité forte sur la Réserve du fait du rôle local important des tourbières dans notre patrimoine et aussi dans la renommée de notre secteur.

6. Différentes autres actions sont en cours et notamment : la fermeture de deux petits fossés en tourbière entre Frasne et Bouverans, la poursuite des suivis sur le courlis cendré, le vanneau huppé et le milan royal, un projet de restauration du ruisseau du Gouterot à Bannans, un projet de déconnexion du cours d'eau du Lotaud et de l'étang du moulin à Frasne afin de conserver l'étang mais sans nuire au débit du ruisseau.

7.

**Compétence « SPORTS – JEUNESSE – SOLIDARITE »**

1. **Animations Jeunesse :**
   La CFD est intervenue dans le financement de la formation aux Premiers secours pour un groupe de 10 élèves de 3$^{e}$ du collège E.Laroue.
   **Classe Environnement** : La classe 6$^{ème}$ environnement du collège Emile Laroue bénéficie chaque année depuis 2008, de l'intervention du personnel de la CFD sur des thématiques environnementales, à travers des sorties organisées sur le terrain, et d'un travail de restitution pour la production d'un livret en fin d'année. Le collège, labellisé « Etablissement en Démarche de Développement Durable » en 2013, s'inscrit concrètement dans cette démarche de sensibilisation à notre territoire.
   Les interventions de Michel Vuillemin, éducateur sportif de la CFD, auprès de toutes les écoles du territoire se sont poursuivies, y compris l'hiver pour l'apprentissage du ski nordique.

2. **Ski nordique :** une nouvelle porte d'entrée nordique sur les pistes de Combe Noire a été créée en remplacement de l'ancien départ depuis Vaux-et-Chantegrue. Le départ se fait maintenant à 2,5 km du hameau de Chantegrue (suivre le fléchage depuis la route départementale). Grâce la nouvelle cartographie Espace Nordique Jurassien, le repérage des

skieurs est facilité et la mise à jour se fait de manière synchronisée avec les bulletins neige :
http://www.espacenordiquejurassien.com
http://www.nordicfrance.fr/fr/bulletin-neige.html
Le site de Frasne a également bien fonctionné durant l'hiver 2012-2013. Signalons aussi la bonne dynamique des jeunes engagés au Ski Club Frasne-Drugeon qui compte 70 licenciés.

3. Service proposé par le CCAS de Pontarlier et financé par la CFD, **les permanences du Relais Petite Enfance de Pontarlier** ont lieu deux lundis par mois en mairie de Frasne, de 14h30 à 16h30 sans RDV. A partir de 2014, des ateliers destinés à la formation professionnelle continue et à l'échange de pratiques pour les assistantes maternelles seront proposés à Frasne une fois par mois un jeudi matin (sur inscription auprès du Relais).

**Compétence « ANIMATION – TOURISME »**

1. **Ouverture au Public de la Réserve des Tourbières de Frasne** : en service depuis deux ans et après quelques travaux d'amélioration cette année encore, le chalet d'accueil du parking des tourbières donne satisfaction aux visiteurs en permettant de pique-niquer à l'abri et d'avoir accès à des sanitaires. Le site des Tourbières a obtenu la labellisation Tourisme et Handicap en janvier 2013 ce qui a donné lieu à un événement en juin 2013 où des groupes de personnes handicapées et déficientes ont été accueillis.
   La location d'audioguides en français, anglais et allemand est possible au Point Info tourisme. Une application « visite des tourbières » pour Iphone et tablettes peut également être téléchargée (voir sur le site internet de la CFD et de l'Office de Tourisme de Pontarlier).

2. **Projet Tourisme de nature** : la CFD a été retenue par la Région de Franche Comté dans le cadre d'un appel à projet pour le tourisme de nature. Grâce aux financements de la Région, du Conseil général et du FEDER (Europe), deux nouveaux aménagements pour la découverte du patrimoine naturel et historique devraient voir le jour en 2015 à la Rivière Drugeon et à Vaux et Chantegrue.

3. **Ouverture au Public du lac de Bouverans** : dans le cadre de la politique Espaces Naturels Sensibles du département du Doubs, le site du de Bouverans-Marais du Varot a été aménagé pour l'ouverture au public avec le belvédère installé en 2009. On compte environ 1 200 visiteurs par an sur ce site. Une deuxième phase d'aménagements est prévue en 2015, se situant en rive du lac de Bouverans, parallèlement à la voie SNCF et la petite route existante.

4. **Le Point Info tourisme** est désormais ouvert 15h par semaine toute l'année, aux mêmes horaires que la médiathèque. Toute l'information touristique ainsi que la presse, un coin café et des ordinateurs avec accès internet et un accès Wifi sont proposés. Cet été, l'agent d'accueil a été présente à temps complet, le matin au Point info et l'après-midi aux Tourbières de Frasne, pour un total de près de 1 500 contacts. Les animations d'été restent un succès avec notamment les visites des tourbières, de fromageries, les sorties plantes sauvages et les visites de village commentées mais aussi les repas fondue et roëstis à la ferme de Cessay. A noter aussi la très belle soirée Contes sur les tourbières qui a eu lieu le 23 août 2013, dans le site enchanteur de l'étang des Etarots à Boujailles.

5. **La Randonnée des Fruitières à Comté** fait dorénavant partie des grandes classiques régionales et nous procure une belle notoriété. L'édition 2014 aura lieu le 18 mai 2014 à Courvières.

6. **Le prochain Trail de la Vallée du Drugeon**, organisé par le Ski Club Frasne-Drugeon, aura lieu dimanche 7 septembre 2014 à la Rivière Drugeon, mêmes formats que l'an dernier: 35 km individuel ou par équipe à 8h30, 12 km individuel à 10h20, randonnée et marche nordique sur 9 km, courses enfants et familles l'après-midi.

.

**Compétence « INFRASTRUCTURES »**

1. Bâtiment Relais d'entreprises à Frasne : construit sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes, ce bâtiment qui propose la location de cellules d'artisans (3 à 4 emplacements) est placé sous la gestion de la commune de Frasne qui peut être contactée pour toute demande.
2. Bâtiment de la gendarmerie à Frasne : d'importants travaux ont été réalisés cette année : remplacement de la toiture vieille de 40 ans, changement des chaudières dans 2 appartements et travaux d'entretien dans les bureaux. Pour mémoire, les bureaux sont ouverts le mardi matin et vendredi après-midi.
3.

**Compétence « ASSAINISSEMENT »**

1. La station des eaux usées de la vallée du Drugeon a traité 559 352 $m^3$ d'eaux usées en 2013 (561 500 $m^3$ d'eaux usées en 2012), avec un rendement moyen de dépollution de plus de 90 %.
2. ATTENTION à l'utilisation des réseaux : dans le numéro 22 du CFD Infos distribué en novembre 2013, une information a été faite pour sensibiliser fortement la population au bon usage des réseaux d'assainissement. Les lingettes, serviettes périodiques, plastiques, huiles, ne doivent en aucun cas être jetés dans les réseaux sous peine de provoquer de graves dysfonctionnements et de coûteuses réparations.
3. Des travaux sur les réseaux de transport d'assainissement ont été réalisés : renouvellement de postes de refoulement (Dompierre les Tilleuls et Bannans) pour éviter des dysfonctionnements à l'origine de rejets d'eaux usées dans le milieu naturel.
4. Des vérifications de branchements sont réalisées régulièrement sur le territoire de la Communauté de communes, notamment lors de vente d'habitations. Ces vérifications sont primordiales pour s'assurer du bon acheminement des eaux usées vers la station d'épuration et éviter ainsi les pollutions du milieu naturel. C'est également l'occasion d'apporter une aide technique sur l'assainissement au particulier chez qui le contrôle est réalisé. Pour tout renseignement, contacter la Communauté de communes.

Soirée contes

## La page Culture et Médiathèque intercommunales

**Cela fait maintenant un an que la médiathèque intercommunale a ouvert ses portes au public et fonctionne en réseau avec les bibliothèques communales de nos villages.**

**Le bilan de cette première année de fonctionnement est très positif puisque nous comptons actuellement environ 850 lecteurs, provenant de toutes les communes de la CFD.**

**Toutes les classes de la Vallée du Drugeon ont été accueillies entre janvier et juin, ce qui a permis aux enfants de découvrir cette nouvelle structure et d'y revenir pour s'y inscrire en famille. Les écoles seront à nouveau accueillies dès janvier 2014.**

**Nous rappelons que l'inscription annuelle est gratuite pour tous les habitants des communes de la CFD et que la médiathèque fonctionne avec les bibliothèques des communes de Bulle, Bouverans, Boujailles, Bonnevaux, Dompierre les tilleuls et Vaux et Chantegrue. Blandine Staszak, Adeline Dumont et toutes les bénévoles auront plaisir à accueillir de nouveaux lecteurs.**

**Coût de l'investissement et du fonctionnement :**

**Bilan de l'investissement : 298 000€ de dépenses, 141 500€ de subventions, 112 500€ d'aide d'accompagnement à projet par RTE, soit un investissement final de 44 000€ pour la CFD.**

**Nous rappelons que le fonctionnement de ce nouveau service est assuré par Melle Blandine Staszak à 60% et de Melle Adeline Dumont à 40%, et qu'il est financé par la Communauté de communes Frasne-Drugeon avec une participation de la commune de Frasne pour 50% du coût d'un poste d'adjoint du patrimoine.**

**L'invitation d'auteurs montre également le dynamisme de la médiathèque qui trouve petit à petit son rythme de croisière. Timothée Laine, artiste comédien et poète, a su séduire les amateurs de vers, de prose et de surprises, le Vendredi 25 octobre.**

**Philippe Godard, auteur de différents ouvrages pour la jeunesse, notamment sur la relation des jeunes aux écrans, a reçu les classes de 5ème et les adultes en soirée pour une conférence sur la place d'internet dans la société actuelle.**

**Des animations lectures sont également proposées aux enfants de 3 à 9 ans, un mercredi et samedi matin chaque mois...**

*Animation « Même pas peur ! » en novembre*

*Ph. Godard.*

*Abonnements disponibles : Science et vie, Science et Vie junior, Ma maison mon jardin, Terre Sauvage, Cosinus, Philosophie magazine, Abricot,...*

**Un service de formation en ligne (code de la route, Word, guitare,...) est disponible grâce au partenariat de la médiathèque du Doubs. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques du réseau.**

**Sachez également que vous pouvez consulter tous les ouvrages du catalogue en vous rendant sur le site www.val-drugeon.org et en cliquant sur le lien mis en ligne.**

Chalet ski : Vaux Combe noire

**Mémo pratique :**

**7 bibliothèques**

**Plus de 9000 documents (romans, albums, CD, DVD, Livres audios,...)**

**Adhésion = 4 livres pour 28 jours + 2 CD/DVD pour 14 jours.**

**Ordinateurs et Internet pour le public en accès libre**

**Animations lecture gratuite chaque mois pour les enfants de 3 à 9 ans**

**Ouvert le mardi et vendredi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h à 12.**

## Actions culturelles :

**L'animation culturelle de notre territoire, c'est aussi et depuis plusieurs années maintenant, l'engagement de l'Association Culturelle de l'Eau-Vive qui propose son festival au mois de juillet et des spectacles en cours d'année. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'activité de cette association et notamment du festival qui séduit chaque année de nouveaux spectateurs puisque cet été, ils ont été 1300 accueillis tout au long du festival, appréciant des spectacles variés, de qualité, et toujours surprenants. Le prochain Festival de théâtre à Bannans aura lieu du 10 au 13 juillet 2014. Ce sera l'anniversaire du Festival : 10 ans**

**La CFD propose également depuis 2006, dans le cadre de la Saison Culturelle du Conseil Général du Doubs, un spectacle chaque trimestre dans les communes (musical, tous publics et spectacle pour enfant) Le coût de ces spectacles est financé à 50% par le CG et 50% par la CFD. Le prix de l'entrée est fixé à 5€ pour les + 18 ans.**
**En 2014, théâtre avec « Cocteau le bel indifférent » de la Cie Crazy People le dimanche 25 mai à 18h à Bouverans.**
**Spectacle Jeune public « les yeux du loup » de la Cie Arnika le dimanche 27 avril à 18h à Boujailles.**

**De même, grâce au concours de la CFD, l'école de musique et de danse Musicart's propose des cours à Frasne ainsi que des interventions musicales en milieu scolaire. Cette année, on compte 12 professeurs, 124 élèves – répartis sur les pôles de Frasne, Levier, Val d'Usier et Bannans pour la danse. Des spectacles sont organisés grâce à 4 orchestres et un panel de 16 instruments. La chorale adultes est quant à elle arrêtée cette année.**

# URBANISME

## Déclarations préalables

**M. et Mme VALLON Florent**, construction d'un abri de jardin.

**Mme VUILLEMIN Evelyne**, bardage.

**M. DEFRASNE André**, division de parcelles.

**M. et Mme PICARD Michel,** suppression d'un balcon, création d'une véranda, création d'une terrasse abritée et modification de façades.

## Permis de construire

**Mme BRESSAND Josiane,** construction de deux villas à ossature bois.

**M. et Mme VUILLAUME Michel**, demande de permis d'aménager pour un lotissement « maufugey ».

**M. et Mme NICOD Jean-Luc,** construction d'un garage.

**M. BONDENET Antoine**, construction de maison individuelle.

**M. et Mme DREZET Florian,** extension de leur maison d'habitation.

# Projet de passerelle sur le Drugeon

**RTE** (Le réseau de transport d'électricité) a décidé la création d'une nouvelle liaison à 63 000 volts entre les postes électriques de Frasne et Granges Sainte Marie.

Ce tracé traversera 9 communes dont Bouverans.
Depuis le poste de Frasne, le fuseau part vers l'Est en direction de la commune de Dompierre les Tilleuls. Il se poursuit jusqu'à l'arrivée à Bouverans, rue de la Croix Rouge pour passer vers la salle des fêtes et traverser le Drugeon.

Le conseil municipal a suggéré à RTE de construire une passerelle pour traverser le Drugeon et y inclure les fourreaux. La réalisation se fera courant 2015. A ce jour, des carottages ont été effectués aux abords du Drugeon vers la salle des fêtes où la passerelle sera déposée. Une étude de faisabilité est en cours et sera réalisée avant fin janvier 2014.

La commune effectuera les demandes de subventions auprès des financeurs potentiels et RTE contribuera également largement au financement de cette passerelle.

**Catherine Marmier**

# Du côté de l' Ecole

Lorsque l'on parle de l'école en milieu rural, nombreux sont ceux qui pensent à une seule structure, mais il faut savoir que l'école de La Vallée du Drugeon se compose de deux structures bien distinctes : L'école maternelle intercommunale de Bannans, depuis 2003, qui regroupe tous les enfants des cinq villages et l'école élémentaire intercommunale éclatée sur quatre sites : Bulle, Bouverans, Dompierre les Tilleuls et La Rivière Drugeon qui scolarise les enfants du C.P. au C.M.2. Chacune de ces structures est indépendante avec un directeur (trice) administratif (ve) à sa tête.
Si l'école maternelle de Bannans est un bâtiment récent exclusivement consacré et adapté à l'éducation des plus petits, les sept classes élémentaires sont réparties dans les bâtiments d'origine datant du 19ième siècle comportant souvent Mairie, annexes, logements communaux, garages…avec tous les inconvénients liés au bruit, à la cohabitation, à la circulation dans les couloirs, dans la cour…à la mise aux normes des bâtiments anciens, c'est-à-dire des quatre.

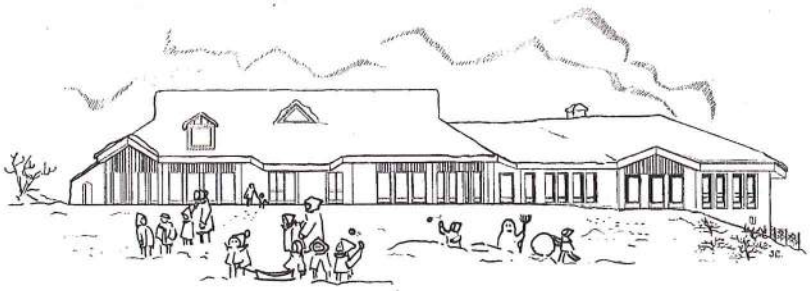

**Maternelle de Bannans**

D'autre part, la nouvelle organisation du temps scolaire avec les rythmes sur quatre journées et demi, le souhait de l'administration de l'éducation nationale et des enseignants de regrouper des classes dans une seule structure pour plus de suivi, de soutien, d'échange de services, de responsabilité de la direction, de sécurité des élèves, de salles adaptées aux nouvelles technologies, de centralisation des dépenses de fonctionnement : eau, électricité, chauffage, photocopieuses, matériel pédagogique…le besoin grandissant d'une cantine, la simplification des transports scolaires ont amené une réflexion quant au devenir de l'Ecole dans notre secteur. Le SEVAD(syndicat des écoles de la Vallée du Drugeon) a ouvert une étude dès 2003 avec l'aide du CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement). « Laissons du temps au temps »…L'école nouvelle sort de terre à La Rivière Drugeon et accueillera les enfants en 2015.
Ce n'est pas pour autant la mort des anciennes structures qui peuvent devenir salles des associations, salles des anciens… avec eau, chauffage, toilettes… à proximité.

**Répartition**
4 classes maternelles à Bannans avec 94 élèves.
Les enseignantes : Mmes Roveretto, Directrice, Courtois, Lambert et Veriepe.
7 classes élémentaires avec 165 élèves.
Bulle : Mmes Briand-Bouthiaux, Piralla.
Bouverans : Mr Veriepe.

Dompierre les Tilleuls : Mme Valion.
La Rivière Drugeon : Mmes Salvi, Directrice, Bôle, Guy, Renier, Mr Meunier.

Jean LETONDAL

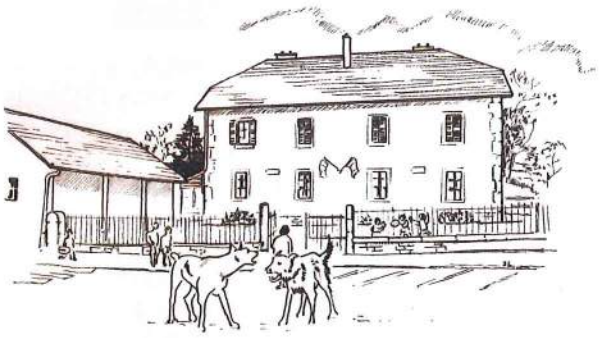

**Ecole de Bulle**

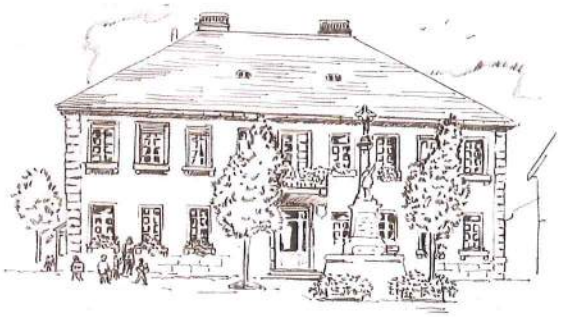

**Ecole de Dompierre les Tilleuls**

**Ecole de la Rivière Drugeon**

**Ecole de Bouverans**

## Ecole intercommunale

Ce projet majeur et nécessaire pour notre Syndicat des Ecoles de la Vallée du Drugeon (SEVAD), dont on parle depuis de nombreuses années va enfin voir le jour. C'est l'occasion de faire un zoom sur les principales phases de cet important dossier.
Depuis le début du mandat (mars 2008), l'école intercommunale a été à l'ordre du jour de chaque réunion du comité syndical. Les nombreuses divergences entre les communes (emplacement de l'école, budget, fermeture des classes dans les villages ...) sont telles que ce projet progresse peu jusqu'en 2011. Cette année-là, la détermination de certains élus fait que les cinq communes tombent enfin d'accord sur un point essentiel, « il est nécessaire de créer une école intercommunale pour nos enfants ». A partir de ce moment, et jusqu'à fin 2012, le dossier va se concrétiser : le village qui accueillera l'école est choisi, un maitre d'œuvre est missionné pour ébaucher des plans, déposer le permis de construire et établir un budget estimatif. Les demandes de subventions sont alors possibles, notamment la DETR qui représente 30% de l'investissement. Il reste alors deux difficultés importantes à surmonter :

- Le pourcentage de la participation supplémentaire que la commune qui accueillera l'école doit prendre en charge sous la forme d'un fond de concours.
- Le financement jugé trop élevé pour les budgets des communes.

Lors d'un conseil municipal exceptionnel, le 06 mai 2013, outre la mise à disposition du terrain, la commune de La Rivière-Drugeon accepte de prendre à sa charge 20% de l'investissement subventions déduites, rendant ainsi le plan de financement acceptable pour les cinq communes. La construction de l'école est alors votée à la majorité des membres du syndicat. Après encore quelques tergiversations, quelques aller-retour entre conseil syndical et les communes, le temps d'affiner le plan de financement (emprunts sur 15 et 20 ans, subventions et aides), le projet est validé courant juin 2013 et l'appel d'offres pour les travaux est lancé. Lors de la réunion du 19 novembre 2013, le plan de financement proposé est adopté définitivement à l'unanimité ainsi que l'attribution des 14 lots de travaux.
Les travaux dureront environ une année pour se terminer courant 2015. Du point de vue financier, cet investissement sera pris en charge par les cinq communes avec comme clé de répartition le nombre d'habitant actualisé tous les trois ans ;

| **Plan de financement simplifié** | |
|---|---|
| Coût global HT (travaux + équipements + honoraires | 1 836 699,00 € |
| Subventions et aides (DETR, FEADER, CAF, Conseil général, Conseil régional, aide parlementaires) 37,8 % | 689 750,00 € |
| Fond de concours de la commune de la Rivière-Drugeon | 229 390,00 € |
| Frais divers (TVA non récupérable + intérêts de l'emprunt relai) | 56 110,51 € |
| Reste à financer par emprunt (un emprunt sur 20 ans, un sur 15 ans et un sur 10 ans) | 973 671,00 € |
| **Part des remboursements des emprunts pris en charge par la commune de Bouverans sur la base de 338 habitants** | |
| 10 premières années | 11 753,00 € |
| 5 années suivantes | 10 319,00 € |
| 5 dernières années | 4 985,00 € |

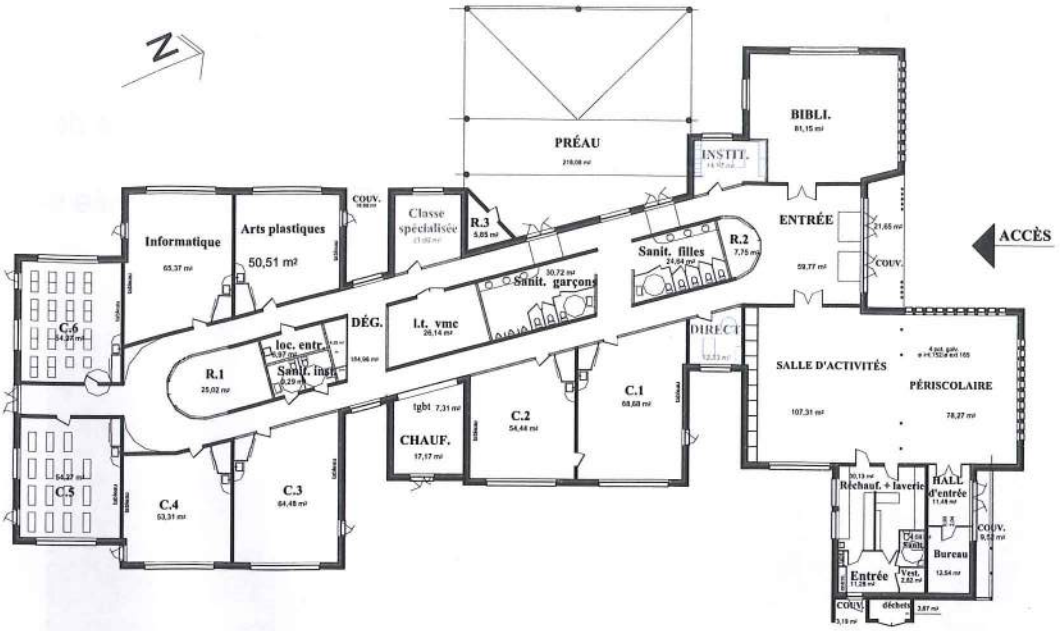

## Rythmes scolaires

Les données de la réforme :

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires impose aux collectivités ayant la compétence scolaire maternelle et élémentaire de nouveaux rythmes scolaires afin de mieux tenir compte des rythmes scolaires de l'enfant, selon les règles suivantes :

- 24 h d'enseignement / semaine.
- 1 h 30 mn de pose méridienne obligatoire, restauration et repos. Cette pose ne doit pas inclure le temps périscolaire.
- Découpage de la semaine en 9 demies journées de classe avec un maximum de 5 h 30 mn d'enseignement par jour et 3h30mn maximum par demie journée.
- Choix d'organiser la classe le mercredi ou le samedi matin. Le choix du samedi matin implique une dérogation et la mise en place d'un Projet Educatif Territorial PEDT.
  En ce début d'année 2013, comme la loi nous y autorisait, le SEVAD a décidé de reporter l'application de la réforme des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Lors de la réunion du .... 2013, le SEVAD, a pris les décisions suivantes :

- <u>en premier lieu</u>, vu que la nouvelle école intercommunale ne sera pas opérationnelle avant la rentrée 2015, que les communes ne disposent pas de locaux adaptés pour organiser un accueil périscolaire digne de ce nom, il est proposé à la Direction Académique de l'Enseignement National de reporter l'application des nouveaux rythmes scolaires d'une année.
- <u>en second lieu</u>, si le report de l'application de la réforme d'une année est refusé, le SEVAD, sur proposition des enseignants, validée par les représentants des parents d'élèves proposera d'appliquer les nouveaux rythmes scolaires selon l'organisation et les horaires suivants :
  Les lundi, mardi, jeudi et vendredi cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
  Le samedi matin de 8h30 à 11h30 avec un samedi libéré pour trois semaines.
- <u>En troisième lieu</u>, si le samedi libéré est rejeté, Le SEVAD proposera l'organisation et les horaires suivants :
  Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00.
  Le samedi matin de 8h30 à 10h30.

Mémoire du village

# La maison Bressand

Le 14 Juillet 2012, la maison Bressand et la maison Faivre sa voisine étaient la proie des flammes. Cette dernière a été reconstruite, mais il n'en sera pas de même pour la première qui a été complètement rasée. Aucun pan de mur, aucune pierre n'est là pour témoigner de cette existence pourtant une des plus riches du village. Avant que tous souvenirs disparaissent, il est temps d'en faire sa biographie comme on le ferait pour une personne.

Les anciens de la famille Bressand ont témoigné, ils ont rapporté que jadis cette maison avait autrefois abrité un couvent sans toutefois pouvoir nous donner plus de détails. Ce n'était pas tout à fait faux car Madame Prenot-Guinard est venue en partie confirmer ces dires sur ce lointain passé. Cette historienne émérite nous a communiqué des documents trouvés aux archives qui nous parlent de Bouverans et de Vuillecin qui abritait aussi le même genre de monastère.

Il ne s'agit pas d'un couvent mais bien d'un monastère, un monastère de l'ordre du temple, ordre religieux et militaire issu de la chevalerie chrétienne du moyen âge dont les membres étaient appelés templiers. Ils oeuvraient pour l'accompagnement et la protection des pèlerins pour Jérusalem dans le contexte de la guerre sainte et des croisades. Ces premiers documents qui débutent en 1581 (Mille cinq cent octante un) nous apprennent que ce monastère faisait partie des gros propriétaires de la commune car il recevait de la part de certains paroissiens des dons mobiliers et immobiliers qu'il louait à d'autres paysans du village. Les fermiers et les donateurs du monastère s'appelaient Loyseau, Claudet, Ballaby, Patoz, Grémion Vuillaume, Chagrot, Savary, Lhomme ou Escure

On ne sait rien de la vie de ce monastère ni de son importance, mais dans la chambre principale on se souvient de deux belles fenêtres séparées par une colonne où était inséré un blason. Que représentait-il ? Malheureusement il a été martelé, certainement à la révolution, mais on peut supposer que la croix des templiers y était représentée.

La famille Bressand nous a raconté que la maison était entourée d'un haut mur qui a été détruit en partie pour l'exploitation de la ferme. Il y a une dizaine d'années le jardin était encore bordé de ce mur, dernier vestige de ce passé

A l'église du village, sur l'autel de la Ste Vierge se trouvent deux reliquaires et sur le pied de ces reliquaires est gravées une croix des templiers. On peut supposer que ces reliquaires viennent du monastère et qu'ils ont été sauvés du pillage à la révolution.

Ces reliquaires contenaient en leur centre des morceaux de la vraie croix, reliques qui ont disparu, probablement volées il y a une vingtaine d'années.

La révolution a certainement mis un terme à la vie du monastère qui est devenu un bien national pour être vendu, pourquoi pas à la famille Claudet qui, sur le cadastre napoléonien en est propriétaire. (Après la révolution, on retrouve la famille Claudet à la tête des plus belles propriétés, le Bouquet, l'étang et la scierie de la Rivière par exemple.) Cette grande et belle maison a des problèmes avec le feu. En 168 années exactement elle a été incendiée trois fois.

## Les incendies

1844 - Un incendie ravage tout le quartier nord du village, la maison Bressand qui n'est pas encore la maison Bressand sera aussi la proie des flammes. Elle est la propriété des frères Claudet Hyppolite et Adolphe. C'est en 1860 que Etienne-Joseph Bressand achètera cette maison.

Le 17 juillet 1885 - Nouvel incendie de la maison qui est la propriété de Félicie Bressand, veuve de Delphin, premier fils d'Etienne-Joseph. On raconte dans les archives que Félicie occupée à faire sécher de l'absinthe dans le grenier a failli rester dans le feu, « elle est descendue alors que ses jupons s'enflammaient... »

Le 14 juillet 2012 - La maison Bressand sera donc encore une fois la proie des flammes.

29 août 2013 - Une pelleteuse et un camion font disparaître en une journée de pans murs et cheminées, derniers vestiges d'une maison plusieurs fois centenaire.

Autrefois, après un incendie, on dressait une nouvelle charpente sur les murs noircis qui apparemment pouvaient supporter deux incendies. Aujourd'hui ce n'est plus possible, les murs épais de 50 cm sont parait-il brûlés et irrécupérables. C'est une solution de facilité qui répond sans doute à des principes de précaution.

Espérons que ces deux incendies soient les derniers d'une trop longue série. Au village, huit sinistres se sont succédé en dix ans jetant des familles dans le malheur. C'est un moment difficile pour elles mais aussi pour tous les habitants du village qui assistent à la disparition de la mémoire et du patrimoine du pays.

Bouverans ne sera plus jamais comme avant, ce n'est pas une page que l'on tourne, c'est un livre que l'on ferme.

C'est ainsi que s'étiole le patrimoine que nous ont laissé nos aînés.

Henri Defrasne

Mémoire de Bouverans

# La guerre de 1914-1918 à Bouverans

Dès que l'on pense ou que l'on parle de la guerre de 1914-1918 des images s'imposent aussitôt à notre esprit. Des soldats vêtus de bleu horizon pataugeant dans les tranchées sous des déluges de fer et de feux apparaissent aussitôt ainsi que le souvenir de millions de morts, de veuves, d'orphelins.

Notre village ne se trouvait pas sur les champs de bataille, mais au vu de la liste gravée dans le marbre du monument aux morts, on ne peut pas dire que nous avons été épargnés. Pour en savoir plus on aurait aimé questionner les acteurs de cette tragédie mais hélas 100 ans se sont écoulés, on se contentera donc d'interroger leurs enfants et surtout leurs petits-enfants. Ils ont recueilli des témoignages de ces poilus revenus de l'enfer et nous en font profiter. Ils nous parlent du front bien sûr et surtout de l'arrière, comme on disait, là où il fallait assurer le quotidien, faire tourner les fermes désertées par les hommes, survivre dans l'angoisse et les privations. Ce sont des souvenirs lointains mais toujours présents, des tranches de vie qui souvent finissent mal. Les archives communales et d'ailleurs nous apportent aussi des renseignements et nous plongent dans ce climat et cette ambiance de l'époque.

Nous sommes donc au mois d'août 1914. Bouverans compte 347 habitants (à peu près comme en 2014.) 71 hommes sont partis au front. Il ne reste au village que les femmes, les enfants et les vieux.

Imaginons un instant Bouverans abandonné par 71 hommes....

Premier témoignage :

« Mon père est parti sitôt la guerre déclarée. Avec ma mère, je l'ai accompagné à pied jusqu'à la gare de la Rivière où il devait embarquer. Le train était déjà là, surchargé d'hommes qui, aux fenêtres et sur le toit, brandissaient des drapeaux tricolores, ils chantaient et criaient « Nous serons vite à Berlin et nous reviendrons pour les moissons, au plus tard à Noël ».....

Un autre témoignage :

« En 1914 j'avais 10 ans, mon père est parti dès le début de la guerre et je suis resté seul avec ma mère et mon frère de 5 ans. Ma mère faisait tout à la ferme, mais ne savait et ne pouvait pas faucher. Elle avait embauché pour faire ce travail un homme trop vieux pour être mobilisé mais encore capable de travailler. L'homme a demandé où se trouvaient nos champs. Du haut de mes 10 ans, je l'ai emmené sur les lieux mais sans pouvoir lui montrer les limites de la parcelle. Il a donc fauché comme bon lui semblait, les voisins n'ont pas protesté, eux non plus ne connaissaient pas les bornes de leurs champs. »

La plupart des gens vivent de l'agriculture, Il y a 47 paysans au village qui livrent leur lait dans deux chalets. 31 habitant le village nord, le centre et le bas du village livrent leur lait au chalet du centre, et les 16 qui habitent le Mont d'Aussain et le coin Leussus, au chalet du coin Leussus dit aujourd'hui le « Vieux chalet.»( Les 47 paysans livraient à l'année 201350 Kg de lait)

Le curé, l'instituteur et les deux fromagers sont partis eux aussi.

Première conséquence de la guerre.

Pour pallier l'absence des fromagers, les deux chalets se regroupent. Celui du coin Leussus est abandonné au profit de celui du centre. Max Parriaux, un fromager qui travaille chez Rouy à la Rivière est embauché, puis Alphonse Pipoz, un ancien dans le métier reprend du service et lui succède.

Dans certaines fermes, la mère de famille se faisait aider pour traire les vaches. Une femme nommée « La Louise » passait successivement et quotidiennement dans plusieurs fermes pour traire. Il est vrai que chaque ferme n'abritait que 3 ou 4 vaches.

« Mon père est venu quelques jours en permission en même temps qu'un copain de galère, un Monsieur Loriot de la Rivière-Drugeon. Pour être de retour dans son régiment le jour et à l'heure convenue, nos deux compères devaient prendre le train à la Rivière-Drugeon un dimanche soir. Pour allonger quelques peu la permission jusqu'au lundi matin mon père a rendu visite à un ami, Monsieur Gallois, chef de gare de la Rivière-Drugeon pour lui demander un certificat attestant que ce dimanche soir là, le train avait eu des problèmes et n'était pas passé. Hélas, mon père n'avait pas prévu que son copain, plus obéissant sans doute que lui et craignant des problèmes à l'arrivée refuse la combine. Mon père ne pouvait faire autre chose que de l'accompagner et prit le train comme convenu. Cette histoire lui resta en travers de la gorge, il en parla pendant des années. » Comme quoi, même pendant la guerre, la discipline étant la force principale des armées..... »

Les poilus avaient droit à 3 permissions annuelles de 8 jours. Au moment des offensives, elles étaient évidemment suspendues.

« Pendant la guerre, nous sommes quatre garçons dans la famille et tous les quatre mobilisés : Clément, Louis, Henri sont sur les champs de bataille et Léon est prisonnier en Allemagne. Notre père Gustave décède en 1915 et aucun de ses fils ne pourra assister à son enterrement. Notre mère Félicie, pour ses fils, a eu la bonne idée de faire photographier Gustave sur son lit de mort. Cette photo a été dupliquée et demeure encore aujourd'hui en bonne place dans tous les albums de famille. »

## Aide de la commune

La vie était très difficile et très problématique pour les familles, un peu moins dans les fermes ou le lait, la basse-cour, les cochons permettaient de survivre, aussi la commune avait un rôle social et distribuait des aides. On a relevé dans comptes-rendus municipaux :

1914 – Le conseil municipal vote « la somme de 3000 francs pour certaines familles dont le soutien est à la guerre pour leur permettre de quoi vivre. Une somme de 710 francs est votée en faveur des 71 hommes de la commune qui sont sous les drapeaux. »

1915 – « Achat de 500 Kg de porcs vivants pour l'armée. On les a achetés 1,40 franc le kg à la maison Grevais de la Rivière et l'armée les achète 1,20 le kg, le conseil paiera la différence.
La commune manque de bras pour faire du bois. On marque des bois faciles sur les communaux que l'on donnera aux habitants. »

1916 – « Le vieux chalet servira de distillerie – Subvention au docteur Grenier pour soins donnés aux indigents pendant l'année 1916. L'armée réclame 500 quintaux de foin au prix de 11 francs 50 le quintal alors que le prix est de 18 francs. On vote 300 francs pour compenser. »

1917 – « On vote 50 francs pour les fêtes de Noël à chaque mobilisé, ils sont 79. Il n'y a plus de médecins, on vote 500 francs pour un médecin major pour qu'il vienne toutes les semaines dans la commune, celle-ci paiera le déplacement mais pas la visite. »

La vie n'était donc pas de tout repos à l'arrière, mais, sur le front, la mort rôdait, « La mauvaise nouvelle était annoncée par les gendarmes accompagnés du maire ou du curé. Quand ils arrivaient, on les suivait des yeux en espérant qu'ils ne viennent pas frapper chez nous. Les paroles étaient inutiles, tout le monde comprenait. »

# Nos Morts Etat civil de Bouverans

## En 1914 : 2

Chagrot **Edouard**-Léon-Zéphirin - 22 ans. Né le 16-10-1892 à Bouverans.
Fils d'Emile Ernest Chagrot et de Marie-Constance Lambert.
Soldat au 149 e régiment d'infanterie.
Mort pour la France le 9 août 1914 au Signal de Ste Marie aux Mines (Haut-Rhin)
(Mobilisation générale le 2 août 1914)

Courtois Constant **Maurice** – 27 ans - Né à Bouverans le 11-12-1887
Fils de Léon-Xavier Courtois et de Valion Joséphine-Cédonie.
Soldat au 55 e bataillon de chasseurs à pied.
Mort le 29 août 1914 à Méricourt (Somme)

## En 1915 : 2

Patoz **Henri** Just Léopold – 25 ans - Né en 1890 à Bouverans
Fils de Léon-Antoine Patoz et de Petite Marie-Josephine
Soldat au 152 e régiment d'infanterie -
Mort le 26 Mars1915 à Hartmannweillerkopf (Alsace) –

Guyot Just Marie **Eugène** – 20 ans - Né le 13 Juin 1895 à Bannans – Domicilié à Bouverans
Fils de Louis-Henri-Justin Guyot et de Petithuguenin Louise-Adèle.
Soldat au 407 e régiment d'infanterie
Mort le 26 septembre 1915 à la Targette – (Pas de Calais)

## En 1916 : 5

Petit-Maire **Léon** Marie Joseph Florentin – 21 ans – Né le 12-10-1895 à Bouverans.
Fils de Jean-Marie-Joseph Petit-Maire et de Brulport Alice-Victorine.
Soldat au 158 e régiment d'infanterie.
Mort le 31 mars 1916 à Vaux (Verdun) – Repose au cimetière de Bouverans dans le carré des combattants.

Pagnier Jean-Marie **Delphin** – 21 ans - Né le 13 janvier 1895 à Bouverans
Fils de feu Benjamin-Césaire Pagnier et de Fornage Marie-Donalie.
44 e Régiment d'infanterie – 7 e compagnie.
Mort à la carrière de Bouchavesnes (Somme) le 12 septembre 1916.
Il est domicilié avec sa mère qui est cultivatrice à Bouverans.

Bourgeois Louis- Félix-**Florian** – Fils de Jules-César Bourgeois et de Lépine Marie-Justine
2 e classe au 260 e régiment d'infanterie
Mort le 29 juin 1916 à Zeitenlik (Grèce) par suite de fièvre typhoïde clinique avec myocarde

Bourgeois **César** Octave – 41 ans - Né à Bouverans le 28-10- 1875
Fils de Victor-Joseph Bourgeois et de Marie-Delphine Quetin.
Soldat de 2 e classe au 260 e régiment d'infanterie – 2 e compagnie de mitrailleurs.
Mort le 20-09-1916 à Kuckoveni (Grèce) à 22 heures des suites de ses blessures –

Bourgeois **Jules**-Marie – 24 ans - Né en 1892 à la Rivière – Célibataire – Domicilié à Bouverans.
Fils de Joseph-Delphin Bourgeois et de Barbau Emma-Eugénie.
Sergent au 15 e bataillon de chasseurs à pied.
Mort le 28-10-1916 à l'hôpital de Bray sur Somme. – Repose au cimetière de Bouverans dans le carré des combattants.

## En 1917 : 6

Bez Jules **Adonis** – 32 ans - Né le 19-11-1885 à Bouverans
Fils de Loui-Flavien Bez et de Marie-Eloïse Michaud.
Soldat de 2 e classe au 123 e Régiment d'infanterie – 6 e compagnie
Mort le 5 Mai 1917 sur le plateau de Vauclerc (Aisne) – Chemin des Dames à 10 heures –

Defrasne Pierre-Claude-**Jean-Baptiste** – 32 ans - Né le19 juin 1885 à Bouverans
Fils de Placide Defrasne et de feu Marie-Xavière Faivre
Caporal au 160 e Régiment d'infanterie – 18 e compagnie
Mort le 19 mars 1917 à 18 heures aux avant-postes, au cours d'un bombardement par l'ennemi à Monastire (Serbie) - Fils de Placide Defrasne et de Xavière Faivre.
- Repose à Monastire. (Photo de la tombe)

Faivre **Césaire** – 40 ans - Né le 30-11-1877 à Bulle – Domicilié à Bouverans
Fils d'Elie-Claude-Marie Faivre et de Faivre Hortence-Marie-Victorine.
Soldat au 152 e régiment d'infanterie.
Mort le 24 juillet 1917 au plateau de Vauclerc (Aisne)-chemin des Dames, par suite de blessures reçues à l'ennemi.

Brulport Gustave-**Maurice** - 32 ans. Célibataire, Fils de Juste-Léopold Brulport, Cultivateur et de Besson Constance-Hermance –
Né le 01-09- 1885 à Bouverans – Frère d'Henri Brulport bucheron.
Décédé le 9-09-1917 au domicile de ses parents au quartier du centre.
Soldat brancardier au 260 régiment d'infanterie - 17e Compagnie.
Décoré de la croix de guerre.
Repose au cimetière de Bouverans dans le carré des combattants.

Vuillaume François Joseph **Arsène** – 39 ans - Né en 1878 – célibataire
Fils de Justin-Henri Vuillaume et de feu Marie-Avelina Gouillon.
Soldat au 44 e régiment d'infanterie – 2 e compagnie. 2 e classe.
Mort le 24 juillet 1917 à 15 heures 30 à Ravin, au nord d'Holnon (Aisne) tué par un éclat d'obus –
Son père est sans profession.

Girod **Ulysse** –Léon – 36 ans - Né le 17-02-1881 à Bouverans – Célibataire.
Fils de Eugène-Elisée Girod et de Vuillaume Marie-Eugénie-Noémie.
Soldat au 283 e régiment d'infanterie.
Mort le 23-10-1917 au chemin des Dames

## En 1918 : 6

Petit-Maire **Raymond** – 21 ans - Né le 30 mai 1897 à Bouverans

Fils de Jean-Marie-Joseph Petit-Maire et de Brulport Alice-Victorine.
Premier régiment de tirailleurs – 41 e compagnie.
Mort le 12-04-1918 à 17 heures à Breteuil (Oise) par suite de blessures. Célibataire – Repose au cimetière de Bouverans dans le carré des combattants.

Vuillaume **Félix**-Césaire – 30 ans Né le 31-07-1888 à Bouverans. Célibataire

Fils d'Alcide-François Vuillaume et de Pourny Léontine.
Soldat au 358 e régiment d'infanterie.
Mort le 15-07-1918 à La Veuve (Marne)

Bourgeois Edouard-Georges- **René** - 22 ans. Né le 27-07-1896 à Bouverans – Célibataire.

Fils de Joseph-Delphin Bourgeois et de Barbau Emma Eugénie.
Soldat au 172 e régiment d'infanterie.
Mort le 5-04-1918 à Sauvilles. (Somme) –
Repose au cimetière de Bouverans dans le carré des combattants.

Parnet **Henri**-Marie-Just-Félix – 21 ans – Né le 21-05-1897 à Bouverans.

Fils de Joseph-Honoré-Séraphin Parnet et de Marie-Philomène Deleule.
Soldat de 2 e classe au 217 e régiment d'infanterie.
Mort à l'hôpital complémentaire numéro 64 de Ste Anne d'Auray le 16-11-1918 dans le Morbihan.

Bourgeois Pierre-Louis-**Emile**. 33 ans - Né le 15-06-1885 à Bouverans

Fils de Jules-César et Lépine Marie.
Soldat de 2 e classe au 407 e régiment d'infanterie – 6 e compagnie
Tué par balles à St Fergeux dans les Ardennes le 30-10-1918.

Bez **Eugène**-Aimable - 27 ans – Né le 18-09-1891 à Bouverans, Célibataire.

Fils de Louis-Flavien Bez et de Marie-Eloïse Michaud.
Soldat au 152 e régiment d'infanterie – 2 e compagnie.
Décédé le 23-12-1918 des suites de maladie en Allemagne à Wiederzvechren. « L'acte de décès est établi en langue Allemande. »

## En 1922 – 1924 : 3

Defrasne Victor- **Achille** – 40 ans – Né à Bouverans le 18-03-1882

Fils de Claude-Joseph Defrasne et de Victorine Henriet.
Epoux de Valérie Rivière.
Mort à Bouverans le 17-02-1922 – Déclaration d'Henri Defrasne et de Defrasne César ses cousins Repose dans le cimetière de Bouverans dans le carré des combattants. Son nom ne figure pas sur le monument aux morts ni à l'église.

Trouttet **Emile**-Henri – 46 ans - Né le 13-11-1876 – Célibataire

Fils de Paul-César Trouttet et de Marie-Cécile Valion. Il est décédé à son domicile Quartier Leussus.

Mort à Bouverans le 19-09-1922 - Repose dans le cimetière de Bouverans dans le carré des combattants. Son nom ne figure pas sur le monument aux morts ni à l'église.

Monnier Claude-Marie-**Léopold** – 40 ans – Né à Bouverans le 3-03 1882

Fils de Joseph-Edouard Monnier et d'Irma Patoz cultivatrice.

Décédé à son domicile au quartier du centre le 6-03-1924 sur la déclaration de son épouse Jacot Marie-Louise-Emilie.

« Mort pour la France » Mention apposée le 17-12-1985.

Le nom de Léopold Monnier est inscrit sur le monument aux morts mais pas à l'église, il serait décédé en 1918. En consultant l'état civil on constate que Léopold Monnier est mort en1924 à son domicile de Bouverans. Dans la marge, on a ajouté le 17-12-1985 « Mort pour la France »1985 est elle l'année où les soldats ont été regroupés dans le carré des combattants ?

Est-il trop tard pour rectifier ces erreurs ?

24 morts dont 3 en 1922 et 1924 des suites de blessures, de maladies ou de gaz.
5 seulement ont été rapatriés et enterrés au carré des combattants
2 sont morts en Grèce
1 est mort à Monastire en Serbie et y a été enterré
Les autres ont perdu la vie dans la Somme, l'Aisne, Verdun, l'Alsace, les Ardennes, ou l'Oise.
2 sont morts juste après l'armistice, le 16-11-1918 et le 23-12-1918.

On signale toujours les soldats décédés célibataires mais jamais les soldats mariés et pères de famille.

Un seul soldat décédé a été médaillé (Croix de guerre). Il semble que le titre de « Mort pour la France » suffise amplement.

L'acte de décès officiel arrive en mairie avec un retard de 2 ou 3 années.

« Mort pour la France ». Cette mention est une récompense morale visant à honorer le sacrifice des combattants morts en service commandé et des victimes civiles de la guerre. Elle est instituée pendant la première guerre mondiale par la loi Française du 2-07-1915 et modifiée par la loi du 22-02-1922.

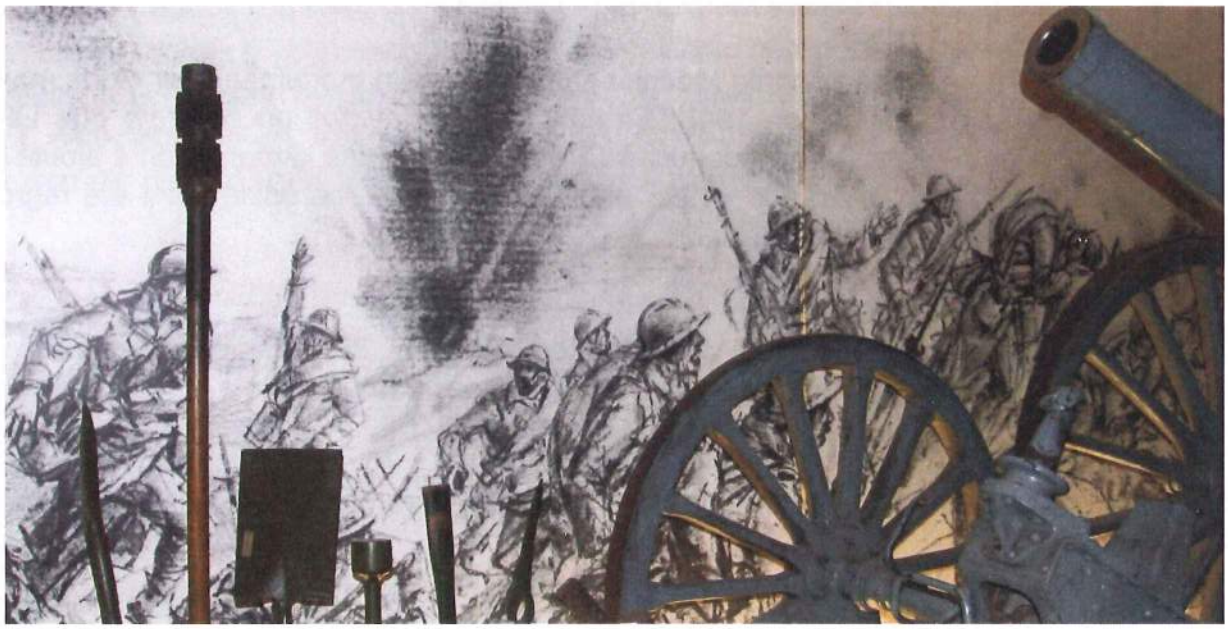

# Où sont-ils morts ?

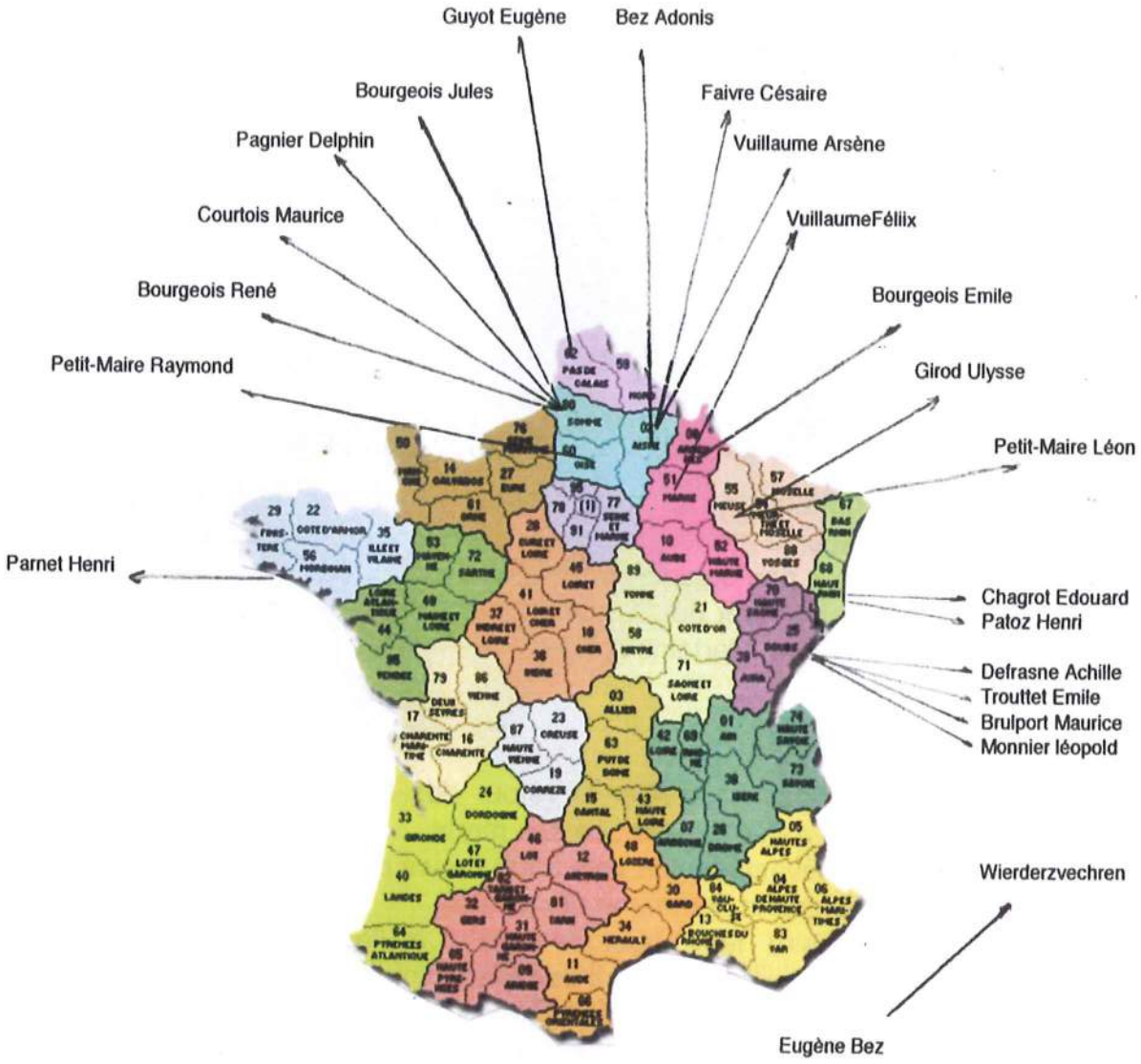


Defrasne Jean-Baptiste ——→ Monastire - Serbie

Bourgeois Florian ——→ Zeitenlik- Grèce

Bourgeois César ——→ Kuckoveni - Grèce

## Les femmes

Depuis des lustres, dans les campagnes, c'est l'homme qui est le chef d'exploitation, sa femme l'aide dans tous ses travaux, elle est chargée principalement de la traite des vaches, mais depuis la guerre, elle fait tout, prend les décisions, dirige, décide seule et avec ses voisines s'entraide pour faire tourner les fermes. La quantité du lait produit n'a pas diminué, bien au contraire. Les femmes gagneront l'estime des hommes mais pas le droit de vote, il faudra pour cela attendre une autre guerre.

Les combattants revenus de la guerre considéraient leur guerre de 14, comme LA guerre, la vraie, la grande guerre. « La guerre de 40 n'a duré que 3 semaines et n'a pas été à l'honneur des soldats Français », disaient-ils. Les poilus de 14 ont mal accepté de partager le banquet du 11 novembre avec les combattants de 40 et ne se sont pas gênés pour leur dire. Certains ont même refusé d'y participer.

## Sur les registres communaux

1919 – « Vote 1500 francs pour fêter le retour des héros. Un banquet fraternel les réunira après avoir salué la mémoire des morts.

Aide aux régions dévastées. On vote 3000 francs pour l'achat de deux vaches laitières et envoyées dans une commune dévastée.

La population désire faire quelque chose à l'église en commémoration et indépendamment de ce qui pourrait se faire sur un point quelconque du territoire. Figureront même ceux qui ne fréquent pas l'église »

Dans un premier temps, les curés avaient décidé d'élever des monuments aux morts mais seulement pour ceux qui fréquentaient l'église.

14 juillet 1919 - Banquet fraternel, pavoisement, illumination à la demande des chefs de familles et de démobilisés. Vote 1734 francs.

On reproche au conseil municipal et au maire Ernest Bressand d'avoir délaissé les combattants, aussi aux élections qui suivirent 6 conseillers municipaux ne seront pas réélus dont le maire qui sera remplacé par Juste Trouttet.

**Henri Defrasne**

# Elections municipales

Les 23 et 30 mars, les électeurs voteront pour former une nouvelle équipe municipale. Dans les communes de moins de 1000 habitants (Bouverans en compte 357) les candidats à la future élection municipale devront effectuer une déclaration de candidature (document que vous pouvez retirer en mairie) accompagnée d'une attestation d'inscription sur la liste électorale à demander à la mairie. Ces déclarations devront être déposées en sous-préfecture entre le 17 février et le 6 mars pour le 1er tour.
Cela constitue un changement important par rapport aux élections précédentes car une personne non candidate ne pourra pas être élue. Les candidats du 1er tour qui n'auraient pas été élus sont automatiquement candidats au 2ème tour sans nouvelles démarches à effectuer, la loi ne prévoyant pas la possibilité d'un retrait de candidature entre les 2 tours.

Dans les communes de moins de 1000 habitants, les candidats peuvent se présenter de façon isolée ou groupée. Il n'y a aucune obligation de parité même lorsque les candidatures sont présentées de façon groupée. S'il y a un 2ème tour, seuls peuvent se présenter les candidats du 1er tour non élus. Toutefois, si le nombre de candidats au 1er tour était inférieur au nombre de sièges à pourvoir (11 à Bouverans) de nouvelles candidatures pourront être reçues en sous-préfecture dans les mêmes conditions qu'au 1er tour (déclaration de candidature et attestation d'inscription sur la liste électorale) les 24 et 25 mars.

Les candidats peuvent déposer leurs bulletins de vote (individuels ou groupés) en mairie au plus tard à midi la veille du scrutin ou dans les bureaux de vote le jour de l'élection. En absence de bulletins proposés par les candidats, des bulletins vierges sont mis à disposition dans les isoloirs, les bulletins manuscrits étant valides. Le panachage reste autorisé.

# FISCALITÉ

Après une année passée sans imposition au niveau de la part communale de TH, TF, et TF N8 en 2012, nous devions appliquer en 2013 les taux suivants :

Le produit attendu est de 64 391€ soit une baisse de 4 700€ par rapport à 2011.

**Taxe d'habitation** : 13% (part communale + départementale) au lieu de 20,18% en 2011.

**Taxe sur le foncier non bâti** : 15% au lieu de 8,04% en 2011.

**Taxe sur le foncier bâti** : 9% au lieu de 7,29% en 2011.

*LE LAURÉAT* Taux zéro en 2012

## Bouverans : champion départemental de la pause fiscale

*Il n'y a qu'un seul exemple dans le Doubs où l'on observe une évolution négative de la taxe foncière. Une exception expliquée et commentée.*

Qu'est-ce qui se passe à Bouverans ? Alors que la taxe foncière sur le foncier bâti a progressé en moyenne de 20 % dans le Doubs entre 2007 et 2012, la courbe s'infléchit au pays des Vairons pour afficher un surprenant - 7 %. Cette évolution relève d'une politique communale. Les propriétaires ont été exemptés de la part communale sur la fiscalité directe en 2012. *"On supportait de plus en plus difficilement d'avoir une taxe d'habitation aussi élevée. À 13,20 %, c'est nettement supérieur à la moyenne. Bouverans est même en tête de la communauté de communes Frasne-Drugeon sur cet indicateur-là"*, indique Catherine Marmier, maire de Bouverans.

D'un commun accord, les élus ont donc décidé de réduire le taux de la taxe d'habitation, ce qui impliquait de relever les autres taux en taxe foncière et en foncier non bâti. Avant de passer à l'acte, ils ont préféré remettre les compteurs à zéro en s'octroyant une pause fiscale en 2012. Cette stratégie s'est forcément traduite par une chute assez nette du produit et une évolution à la baisse de la taxe foncière.

**Heureux sont les propriétaires au pays des Vairons où la taxe foncière a évolué à la baisse entre 2007 et 2012.**

La commune avait les moyens d'offrir ce cadeau fiscal aux habitants. *"On a su gérer en s'appuyant sur de bonnes ressources forestières"*, poursuit Catherine Marmier. Mais il s'agit bien d'une pause et les affaires sérieuses ont repris en 2013. ■

# Assainissement

La Communauté de Communes ne peut plus percevoir d'appel de fonds directement auprès des communes donc, à compter de 2014, elle facturera directement la part intercommunale auprès des administrés.
La commune, quant à elle, continuera à facturer aux administrés la part communale : instauration d'une part fixe de 20 € et prix de l'assainissement 0.40 € / m3.
Chaque contribuable recevra donc 2 factures d'assainissement et 1a facture d'eau.

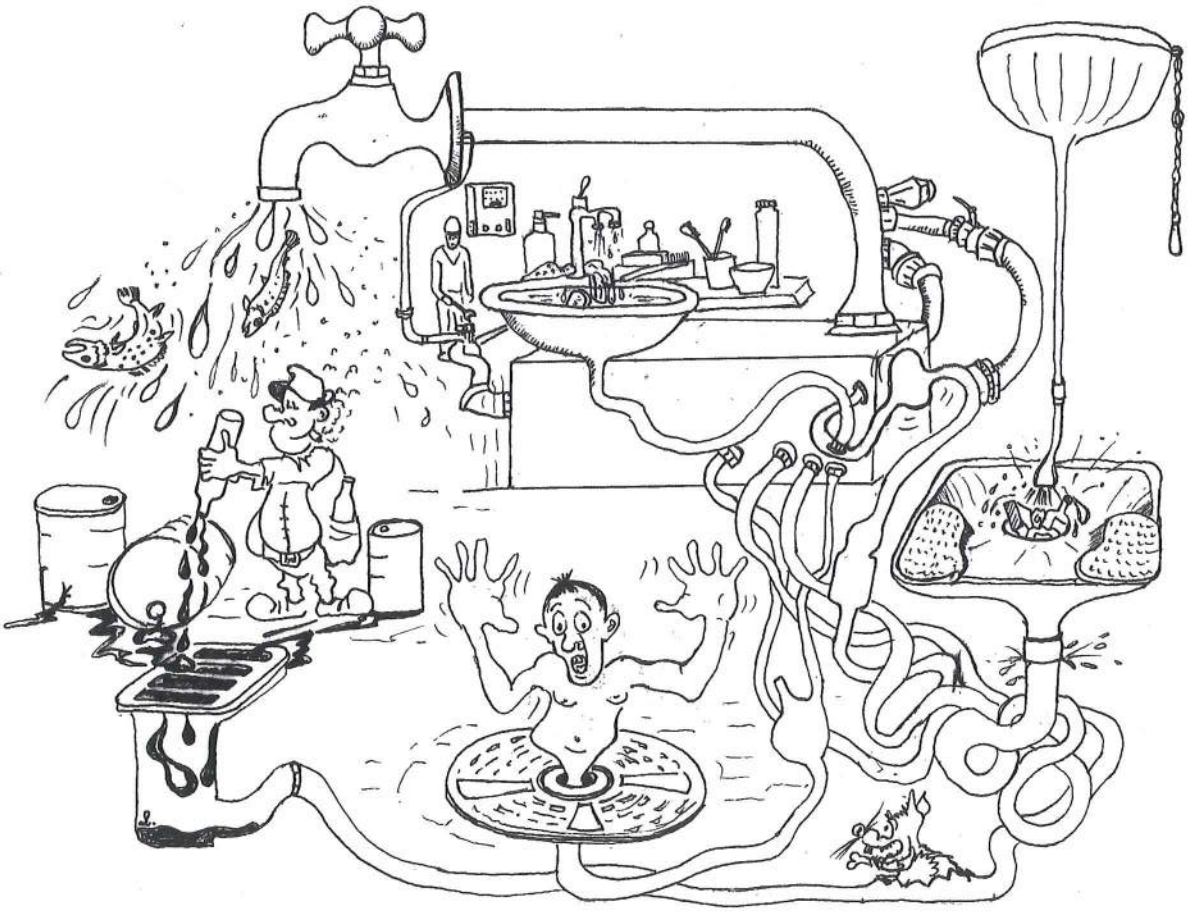

# Ligue contre le cancer

En 2013, vous avez été encore nombreux à faire un don à la ligue contre le cancer par l'intermédiaire des délégués bénévoles lors de leur passage.

Pour l'année 2013, la collecte s'élève à 1422€. Nous remercions tous les donateurs pour leur générosité.
Vous ne le savez peut-être pas, mais les ressources sont employées localement pour soutenir principalement la recherche, l'accompagnement des malades, l'information et la prévention.

Voici quelques informations concernant l'utilisation de l'argent récolté :

- **La recherche** : Le soutien à la recherche en cancérologie est l'une des missions principales de la ligue contre le cancer, elle y consacre environ 50% de ses ressources financières.
- **L'accompagnement aux malades** : La ligue soutient l'institut Régional Fédératif du Cancer.

Elle participe financièrement à la construction de la maison des familles.
Elle offre un service gratuit : Proximité cancer, à savoir un accompagnement psychologique et/ou social gratuit et confidentiel proposé aux patients, anciens patients et proches.
Divers équipements financés pour les établissements de Besançon et Pontarlier (fauteuils pour hématologie, vidéo-endoscope, télévisions, décoration…)

La Ligue c'est aussi :

- Un soutien financier aux associations locales intervenant en faveur des personnes atteintes de cancer.
- L'organisation d'évènement festif afin de transmettre les messages de prévention et recueillir des dons.

## APPEL AUX BENEVOLES

Nous sommes à la recherche de bénévoles afin de nous partager le travail de la collecte sur la commune suite à la disparition de M. VALION Roger, délégué très dévoué pendant de nombreuses années.

Si vous avez un peu de temps à consacrer et l'envie de vous joindre à l'équipe des bénévoles déjà en place, vous êtes les bienvenus.

Prendre contact avec le responsable des délégués de la Ligue :

M. DONEY Roland : 03.81.81.70.36 ou Mme FAIGNIEZ Isabelle : 03.81.89.72.05

**Isabelle Faigniez**

J' ♥ LE DON DU SANG !

EFS

ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

***Bilan des Collectes de Sang à FRASNE : Année 2013***

387 personnes se sont présentées à FRASNE cette année 2013, soit une moyenne de 77 donneurs par collecte avec une pointe de 89 dons le 10 décembre.

369 personnes ont été prélevées.

Nous pouvons compter 18 nouveaux donneurs.

***Dates à retenir pour 2014***

***Mercredi 12 février***
***Mardi 22 avril***
***Mercredi 23 juillet***
***Mercredi 1er octobre***
***Mercredi 3 décembre***

***Venez nombreux. Parlez en autour de vous.*** *Annie Lavaine*

# Un peu de civisme...

Comme tous les ans, il est regrettable de redonner les règles en matière de nuisances sonores, des horaires de tonte…

Cette année, une nouveauté : Certains administrés se plaisent à vider leurs déchets ménagers ou autres dans les poubelles des voisins, de la salle des fêtes, de la poubelle du Lac ou encore dans le bois.

Il faut savoir que la commune peut porter plainte et les auteurs de ces faits se verront contraints de régler une amende maximum de 750€.

**Catherine Marmier**

# COVOITUREZ POUR ALLER TRAVAILLER !

Un dispositif de covoiturage simple et flexible a été mis en place à l'intention des pendulaires de l'Arc Jurassien.

Qui a mis en place ce dispositif ?

Le Parc Naturel Régional du Haut-Jura, le Pays Horloger et le Pays du Haut Doubs, en liaison avec leurs partenaires suisses l'association intercantonale **arc**jurassien.ch, l'association pour le développement des activités économiques de la Vallée de Joux (ADAEV), l'association pour le Développement du Nord Vaudois (ADNV), l'Agglomération Urbaine du Doubs (AUD) et la République et Canton du Jura.

De plus, 60 entreprises se sont engagées dans ce programme.

**CHIFFRES CLES :**

**40 000** frontaliers en Franche-Comté

**9 personnes sur 10** sont seules dans leur voiture

**30 km** en moyenne pour le trajet aller

**4 500 €/an** de dépenses pour aller au travail pour 60km aller/retour par jour (coût global = 0.36 €/km)

**1 tonne de CO2/an** économisée si on covoiture

Pourquoi le covoiturage ?

Votre territoire est caractérisé par un habitat dispersé où les conducteurs se retrouvent au final tous sur les mêmes routes d'accès.

La mise en place de transports en commun est difficile lorsque les flux ne sont pas massifiés sur de longues distances. Le covoiturage apparaît clairement comme une solution bien adaptée aux secteurs diffus et a de plus un important potentiel de progression (passage de 10 à 30%).

**AVANTAGES DU COVOITURAGE :**

**Economique** (- 1600 à 4000 €/an/ personne)

**Moins de fatigue**

**Plus convivial**

**Moins de bouchons** sur la route

**Moins de pollution**

Le dispositif proposé par le programme :

Il comprend une plateforme téléphonique, un site internet (www.covoiturage-arcjurassien.com), l'aménagement de parkings relais de covoiturage, la réalisation d'outils de communication et une large campagne d'animation sur l'Arc Jurassien (dans les entreprises suisses et les communes françaises).

Le but est de créer une véritable communauté de covoitureurs à l'échelle de l'Arc Jurassien, permettant à chacune et chacun de trouver le moyen le plus optimal pour ses déplacements.

Avec qui covoiturer ?

Un collègue, un voisin, une connaissance ou une personne inscrite sur notre plateforme.

Comment s'inscrire ?

**Inscription et renseignements :**

**Plateforme téléphonique : +41 800 25 26 27** (appel gratuit)

**Site internet :** ***www.covoiturage-arcjurassien.com***

Vous appelez la centrale téléphonique pour donner les renseignements suivants : commune de résidence, lieu de travail, horaires, contraintes éventuelles... Le personnel vous recherche un covoitureur et vous met en relation.

Autre possibilité : inscription sur le site Internet.

A noter que l'on peut s'inscrire pour covoiturer tous les jours, occasionnellement ou pour dépanner quelqu'un. Les personnes qui covoiturent déjà peuvent aussi s'inscrire.

Où se retrouver ?

Chez l'un, chez l'autre ou sur un des parkings relais de covoiturage répertoriés sur la carte interactive disponible sur le site Internet (signalés, aménagés et déneigés).

## CHRONIQUE DU PAYS D'AUTREFOIS

Au village, on était presque tous de parents et chacune appartenait à chacun : la Lucienne à Raymond, la Germaine à Marcel, l'Eglantine à Robert.
On y fréquentait aussi l'homme à la Reine, les jumeaux à Firmin, les génisses à l'Edmond, la pâture au gros Louis, le chazal à Besson, la blague à tabac, la pelle à ch'ni et la patte à r'laver.

Comme ils ratassaient les gens d'ici !
Comme ils gagnaient leur Paradis par des actions ordinaires !
Ils tuaient eux-mêmes leurs lapins, coupaient des branches de noisetiers et confectionnaient leurs paniers, étalaient la pâte à sèches et coulaient leur jus pour les quatre heures, trinquaient chez l'Odette, chez la Génie ou chez Laurent.
Le lundi restait jour de lavée immuable et les fils de leurs séchoirs se paraient de pinces multicolores qui retenaient caleçons, blaudes et liquettes de la maison « Hudry Frères ».

On en voyait qui rentraient leur bois à la brouette, un mouchoir à carreaux en guise de couvre-chef. D'autres chassaient la bécassine, fleurissaient les oratoires, s'adonnaient aux mots croisés, s'abonnaient au Pèlerin Magazine ou à la Vie Catholique Illustrée.
Des poules s'égaraient, un chien s'allongeait au milieu de la ruelle.
On était bien à la campagne avec cette sonnerie de l'Angélus dans son clocher, ce chant du coq dans la rosée matinale, cet arôme de fumier épandu et cette bouse solitaire dans laquelle on trempait négligemment le pied pour se porter bonheur.
Comme le Drugeon, la vie s'écoulait sans chichis.
Chacun connaissait les manies et petits travers de son voisin et, pareils à des pissenlits, les sobriquets fleurissaient naturellement.
On guettait la tournée du boucher ou de la boulangère, on arrachait la salade qui avait trési, on écoutait les prévisions du temps sur « la Suisse », on glissait un billet pour le calendrier des pompiers et celui du facteur.
Au jour de l'An, on tenait tous les tiq'lets et on se la souhaitait « bonne et heureuse ».
On entonnait le Crédo du paysan lors des banquets, on étrennait les naissances à coups de « c'est bien son grand-père tout craché », on jetait de l'eau bénite sur le lit des morts avec compassion : « c'est toujours les meilleurs qui s'en vont les premiers ».

Ils vivaient comme ça dans ce coin du Haut-Doubs.
Ils traînaient le grand râteau, pirouettaient, écartaient, chironnaient, fermaient l'barriau, buvaient le kéfir, épuchaient la soupe, mettaient les bigoudis, se servaient une gnôle pour digérer, menaient le p'tit au bout, sellaient le cheval pour s'en aller à Pontarié, couraient à la rondure, collectionnaient les indulgences plénières, distribuaient le pain béni, cherchaient leurs taches de gris sans se faire voir, fêtaient la Saint Cochon, découpaient l'animal en saucisses, boudins et pâtés… sans oublier une belle côte pour le maître d'école et monsieur le Curé.
Des paroles de villageois se transmettaient au fil des générations et perpétuaient ainsi la mémoire des disparus : « c'est pas humain ! », « Vérole ! », « Ca c'est appréciable ! », « So fé pu d'bin cla michon d'Banin ! », « R'mets-toi comme t'étais ! », « C'est l'matin qu'on fait du boulot « ! », « Faites pas de dérange ! ».
Et puis, ils se pendaient « dans l'bourr'let », guettaient le radoux, pêlaient, r'bouillaient, péclotaient, tchatchaient, « avançaient à rien ».
Mais soyez sûrs que leurs portes de cuisine s'ouvraient toujours pour partager vos soucis et leurs crâpés aux pommes.

Jean Pierre ZONCA

# Amusons-nous!!!!

## *Avec les petits… (Maternelle)*

### JEUX DES FICELLES

AIDE LE CABOUCADIN À RETROUVER SON GÂTEAU EN ENTOURANT LA LETTRE CORRESPONDANT À LA BONNE FICELLE.

© CABOUCADIN.COM EST UNE MARQUE DÉPOSÉE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

### JEUX D'OBSERVATION

ENTOURES LE SAPIN DE NOEL QUI EST DIFFERENT DES AUTRES SAPINS SUR LA MÊME LIGNE.

© CABOUCADIN.COM EST UNE MARQUE DÉPOSÉE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

Relie les pointillés et colorie l'animal

# *Avec les grands… (Primaire)*

## JEUX DE LABYRINTHE

AIDE LES CABOUCADIN À RETROUVER LE CRAYON DANS CE LABYRINTHE.

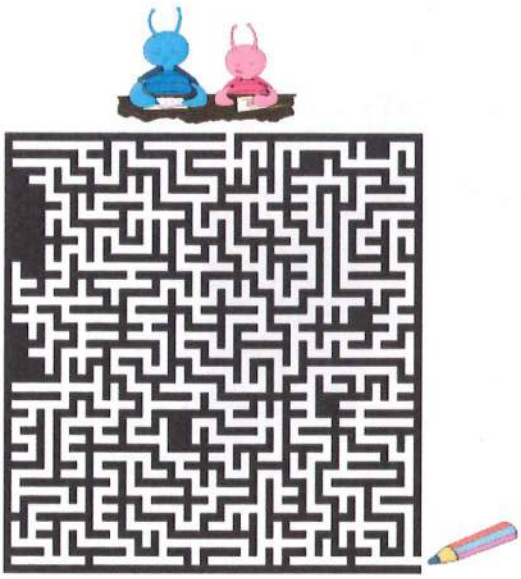

© CABOUCADIN.COM EST UNE MARQUE DÉPOSÉE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

**carnaval**

Mots-Mêlés de www.caboucadin.com

| | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| S | G | A | C | I | A | C | S | X | H | Q | M | U | H | W | L | N | F |
| U | N | C | Y | N | Q | C | U | P | T | X | H | D | S | Z | U | C | Ê |
| A | V | D | R | S | W | Z | M | N | Y | S | Y | É | R | I | C | C | T |
| B | S | N | R | F | E | O | W | C | T | U | V | G | Y | O | T | C | E |
| U | E | K | I | I | N | L | L | J | Z | M | P | U | L | H | Y | F | V |
| R | R | K | M | C | F | M | H | I | P | N | U | I | I | F | V | N | G |
| F | P | Z | U | W | A | X | C | N | M | L | Q | S | O | B | T | C | G |
| C | E | K | S | X | N | S | O | B | A | P | O | E | K | I | J | Y | N |
| N | N | C | I | Z | T | X | S | A | Q | A | B | M | K | C | P | F | C |
| A | T | F | Q | I | Q | X | T | Z | U | X | S | E | V | A | I | Y | O |
| R | I | W | U | P | W | R | U | Q | I | B | S | N | Z | R | Q | V | N |
| J | N | C | E | E | T | D | M | Q | L | N | X | T | E | N | D | E | F |
| T | U | G | I | H | K | Y | E | W | L | T | A | M | K | A | D | B | E |
| Y | O | L | F | P | N | U | P | H | A | Z | Z | K | Z | V | D | I | T |
| I | B | E | I | G | N | E | T | Q | G | Z | N | U | M | A | A | A | T |
| Y | I | W | N | F | D | Q | U | A | E | C | Y | P | R | L | N | U | I |
| X | O | M | C | P | T | H | A | D | L | K | D | N | F | Q | D | Q | S |
| Y | O | M | S | L | Y | S | E | E | Y | N | N | A | A | O | S | S | L |

Niveau Facile : les mots seront placés dans le sens de la lecture de gauche à droite et de bas en haut.

Mots à trouver :
1)DÉGUISEMENT 2)MAQUILLAGE 3)CONFETTIS 4)SERPENTIN
5)CARNAVAL 6)BEIGNET 7)COSTUME 8)MUSIQUE
9)ENFANT 10)FÊTE

© caboucadin.com est une marque déposée. Tous droits réservés.

## JEUX DES 7 ERREURS

© CABOUCADIN.COM EST UNE MARQUE DÉPOSÉE. TOUS DROITS RÉSERVÉS.

**Hunot Pauline**

# Etat civil

**Bienvenue !!**
**(Naissances)**

***MASSON Sylvestre***
**Né le 20 février 2013**

***FAYARD Maya***
**Née le 27 mars 2013**

***CHABOD Eden***
**Né le 4 août 2013**

***PAULIN Maël***
**Né le 13 septembre 2013**

***DEBOIS CARENA Célian***
**Né le 17 octobre 2013**

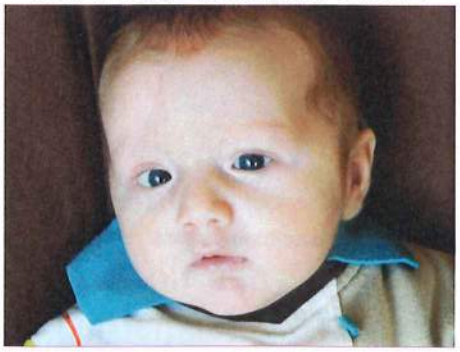

**Félicitations aux parents et bienvenue aux bébés !!**
**Félicitations !!**

# Mariage

## Melle DEFRASNE Caroline et Monsieur LOBET Frédéric

## 13 juillet 2013

**Tous nos vœux de bonheur !!**

# Condoléances

## (Décès)

**M. DUPASQUIER Patrick** Décédé le 19 février 2013

**M. VALION Roger** Décédé le 25 avril 2013

**M. VUILLAUME Gabriel** Décédé le 31 décembre 2013

**Nous présentons toutes nos condoléances aux familles des défunts.**

# Remerciements

Les 23 et 30 mars 2014, vous élirez une nouvelle équipe municipale. Je ne me représenterai pas à cette élection pour raisons personnelles. Comme vous le savez, j'ai été maire par défaut. Je m'étais présentée pour faire avancer le projet de création d'une école primaire intercommunale. En tant que vice-présidente du SEVAD (Syndicat des écoles de la vallée du Drugeon), je suis très heureuse que grâce au travail et à la volonté de Christian Vallet son président et les maires et élus de Bannans, Bouverans, Bulle, Dompierre-Les-Tilleuls, la Rivière-Drugeon et secrétaire du SEVAD, ce projet se soit enfin réalisé.

J'adresserai différents remerciements :

- En premier lieu, à M. le président et tous les maires de la communauté de communes Frasne Drugeon avec qui j'ai travaillé. Ils m'ont beaucoup appris de par leur grande expérience. Je les remercie pour leur gentillesse et leur bonne humeur. Les réunions mensuelles avec eux me manqueront.
- Le personnel et les élus de la Communauté de Communes.
- L'équipe municipale de Bouverans qui m'a supportée durant ce mandat. Nous avons essayé d'améliorer notre cher village dans l'intérêt public, nous avons beaucoup investi tout en restant raisonnable au niveau financier et en laissant en héritage l'argent épargné (152 000€) laissé par nos prédécesseurs.
- J'ai eu le plaisir de travailler en bonne harmonie avec les entrepreneurs de la région ainsi qu'avec les administrations.

Enfin, n'étant pas originaire de Bouverans ce mandat m'aura permis d'approfondir les relations avec les habitants.

Je remercie du fond du cœur celles et ceux qui m'ont soutenue tout au long de ces 6 années.

Je souhaite ENORMEMENT de courage, de tolérance, de patience et d'abnégation au futur maire de Bouverans, devant la complexité des dossiers administratifs, dans un rôle difficile de police et de médiation entre habitants

**Catherine Marmier**

MAIRIE DE BOUVERANS
25560